



Sommaire















Le Mot du Maire	1
Infos pratiques	2
Délibérations du Conseil Municipal	3 - 11
Finances	12 - 16
Travaux / Voirie	17 - 20
Urbanisme / Habitat	21 - 22
Projets Communaux	23 - 25
Vie Locale	26 - 36
CCAS	37 - 38
Vie Scolaire	39 - 46
Vie Associative	.47 - 59
Vie Économique	60 - 63
Agriculture - Environnement	64 -66
Tourisme	67 - 68
Ploërmel Communauté	69
Infos Diverses	70
Tout en Images	71 - 72
État Civil	.3e couv
Colendrier des fêtes	

Le Maire et le Conseil municipal sont heureux de vous inviter à prendre part à la cérémonie des voeux du Nouvel An le samedi 5 janvier 2019 à 19 h à la salle du Ponty.

Directeur de la publication : M. le Maire

Photos : Équipe municipale et personnel communal, Pierrick PANIER, Richard MORIUSER, les associations guégonnaises, Dominique LETAILLEUR, École SAINT-GILDAS, École S. BOURQUIN, Guenhaël LE TRIONNAIRE

Le mot du Maire

Chers quegennais, Chères quegennaises

otre commune continue de se transformer et d'évoluer pour devenir de plus en plus dynamique et attractive. De nombreuses transactions immobilières ont eu lieu cette année, surtout dans nos villages.

Le besoin d'un retour à la tranquillité, au bien-vivre ensemble se fait de plus en plus ressentir. C'est ce dont les nouveaux arrivants témoignent lors de notre soirée d'accueil. Les efforts entrepris par le Conseil municipal et aussi par nos services communaux, en ce qui concerne le domaine de l'entretien de notre réseau routier, notre vie associative et éducative et la vie communale en général, contribuent à cette réussite. J'insiste sur le fait que toutes les associations apportent également beaucoup à Guégon.

Notre commune rurale a en effet de nombreux atouts que nous devons préserver et continuer à mettre en avant. L'inquiétude est grande et légitime de voir certaines personnes manifester leur désaccord quand il s'agit d'appliquer de nouvelles taxes sur les carburants. Les déplacements motorisés en campagne sont nécessaires et nombreux. La transition écologique ne doit pas être un frein au développement de nos territoires ruraux, elle doit au contraire contribuer à de nouveaux modes de

déplacement. L'expérimentation de lignes de bus mise en place par Ploërmel Communauté en est un exemple concret.

En 2019, l'ouverture programmée de la garderie-médiathèque, la construction d'une aire de jeux avant l'été, une résidence pour personnes âgées actée en fin d'année 2018, la création d'une boucle pédestre au départ du bourg continueront d'apporter un cadre de vie agréable et attractif à tous les habitants de Guégon.

Quelle que soit la fonction que l'on exerce, le souhait de tous est de chercher des solutions responsables : en premier lieu l'aménagement des territoires pour développer des entreprises dans les lieux de vie, la fin des zones non connectées, plus de flexibilité dans le travail et aussi l'accès aux services fondamentaux comme la santé par exemple.

N'oublions pas cependant que, comme le disait W. Churchill : "la démocratie est le pire des régimes ... après les autres" et que c'est donc en respectant les règles du jeu démocratique que l'on pourra avancer.

Que cette nouvelle année nous apporte la réussite, la santé et la prospérité. Que les difficultés vous soient épargnées, que le bonheur et la joie soient au rendez-vous.

En un mot, je vous souhaite une très bonne année 2019!

Avec mes sentiments ties cordiaux

Jean-Marc DUBOT



Infos Pratiques

MAIRIE DE GUÉGON

1, place du Général de Gaulle 56120 GUEGON Tél. 02 97 22 20 64 - Fax. 02 97 22 30 63 mairie@guegon.fr

Jours et heures d'ouverture : Lundi 10 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30 Du mardi au vendredi 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30 Le samedi 9 h - 12 h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au vendredi : 11 h - 12 h et 13 h 30 - 15 h 30 Le samedi : 9 h - 10 h 15

Heures des levées : 15 h 30 (le samedi 11 h 30) APC - 1, place du Général de Gaulle Tél. : 02 97 22 20 60

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Lundi et mardi : 16 h 15 - 18 h 15

Mercredi : 10 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h 15

Vendredi : 10 h - 12 h et 16 h 15 - 18 h 15

Initiation informatique sur demande au 02 97 22 28 86

Rue du Ponty - Tél. : 02 97 22 20 29

bibliotheque@guegon.fr

Portail de réservation de livres :

www.mediathequesdupaysdejosselin.c3rb.org

VIE LOCALE - COMMUNICATION

Tél: 02 97 22 28 86 - vielocale@guegon.fr
N'hésitez pas à prendre contact avec ce service pour toutes
communications dans le flash infos, bulletin municipal,
facebook, site internet...

ÉCOLE SAINT GILDAS

02 97 22 39 80

SYNDICAT SCOLAIRE DE JOSSELIN

02 97 22 24 90

ASSISTANTE SOCIALE

Uniquement sur RDV en mairie au 02 97 73 22 00

ASSISTANTES MATERNELLES

Pour obtenir la liste des assistantes maternelles, contacter le Relais parents-assistantes maternelles.

Tél. : 02 97 22 24 90

ou par courriel : rpam@josselin-communaute.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Centre social "Le Rocher Bleu" Rue St Jacques - 56120 JOSSELIN Tél : 02 97 73 94 20

DEPUTE PAUL MOLAC

26, place de la mairie - 56800 PLOERMEL Tél : 02 97 70 61 72 pmolac@assemblee-nationale.fr

PLOERMEL COMMUNAUTE

Tél: 02 97 73 20 73 Antenne de Josselin Place des Remparts Tél: 02 97 22 24 90

OFFICE DE TOURISME

WWW.BROCELIANDE-VACANCES.COM
Tél.: 02 97 22 36 43
www.josselin-tourisme.com
accueil@josselin-tourisme.com

DECHETTERIE

Du 15 MARS au 14 OCTOBRE

Lundi de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h 30 Mardi de 14 h à 18 h 30 Mercredi de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h 30 Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 Fermée le jeudi et le dimanche

Du 15 OCTOBRE au 14 MARS

Lundi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

Mardi de 14 h à 17 h

Mercredi de 14 h à 17 h

Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Fermée le jeudi et le dimanche

NUMEROS UTILES

Samu : 15 Pompiers : 18 - 112 Gendarmerie : 02 97 22 20 26 Allo enfance maltraitée : 119

CENTRE D'ACCES AU DROIT

Permanence information juridique gratuite et confidentielle.

Tous les mercredis sur rendez-vous, de 14 h à 17 h.

Salle de réunion Ploërmel Communauté,

place des Remparts à Josselin

Tél: 02 97 27 39 63



Composition du Conseil Municipal

Voici la composition du bureau municipal suite à la délibération du Conseil municipal en date du 5 septembre 2018 fixant à cina le nombre des adjoints au maire :

- Robert DANET, 1er adjoint : location des salles, entretien des bâtiments, cimetière, police municipale et affaires militaires.
- Bertrand LE BRAZIDEC, 2ème adjoint : urbanisme, finances communales, habitat, gestion du domaine communal, agriculture, réseaux, éclairage public, affaires scolaires (hors champ de compétence du syndicat scolaire).
- Myriam VIANNAIS, 3ème adjointe: Sport et gestion du complexe sportif
- Raphaël GEFFRAY, 4ème adjoint : petite enfance et activités périscolaires, jeunesse et animation, petit patrimoine, information et communication, vie associative, fêtes et cérémonies.
- Roland LE BLAY, 5ème adjoint : voirie, espaces verts et matériels, organisation du service technique.
- Denis JACQUES, conseiller délégué: affaires sociales et culturelles, communication, agence postale

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Corinne PERRE, Nicolas FRUCHART, Virginie PEDRONO, Marilyne LE PIOUFFLE, Nadine GABOREL, Jean-Paul CARAFRAY, Rozenn PEDRONO, Marcel HAUVESPRE, Hortense PICAUD, Anthony CONNAN, Hélène LE LABOURIER, André MICHEL.

Délibérations du Conseil Municipal Consultables en totalité sur www.guegon.fr

Séance du 18 janvier 2018

Service assainissement collectif - RPOS 2016

Monsieur le Maire présente le Rapport 2016 sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif (RPQS). Ce document annuel est destiné à rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service est consultable en mairie. Un volume de 28 600 m³ d'eaux usées a été facturé en 2016, dont 24 000 m³ pour le réseau collectif du bourg. 481 bâtiments sont raccordés au réseau. La longueur totale de canalisations du réseau est de 15 km 300 (Guégon, Coët-Bugat et Trégranteur), ce qui reflète une bonne densité pour 481 branchements. Le réseau comporte deux postes de refoulement (au bourg de Guégon et au Bas de La Lande). Pour le réseau du bourg de Guégon, les effluents sont rejetés dans la station d'épuration de Josselin (La Ville Gourdan), en vertu d'une convention tripartite SAUR/Guégon/Josselin.

En 2016, une extension du réseau a été réalisée sur la zone artisanale de La Croix Blanche.

Les deux petites stations d'épurations de Coët-Bugat (115 équivalent/habitants) et Trégranteur (180 équivalent/habitants) fonctionnent par un système de filtrage des eaux usées par roseaux.

Au niveau du coût de l'assainissement pour les usagers, la facture pour un foyer de cinq personnes, d'une consommation annuelle moyenne de 120 m³, est de 433 € (abonnement, consommation et taxes), la moyenne de consommation sur Guégon étant actuellement d'environ 55 m³. Le Conseil prend acte de ce document.

Travaux église : marché lots n°1 et n°2

Le programme de restauration des charpentes et couvertures de l'église Saint Pierre et Saint Paul de Guégon a fait l'objet d'un appel d'offres dans le cadre des marchés à procédure adaptée. Après ouverture et analyse des offres, la commission a décidé de déclarer deux lots infructueux (lot n°3 couverture et lot n°4 électricité), ces deux lots font actuellement l'objet d'une nouvelle consultation. Le Conseil valide les propositions de la commission d'ouverture des plis et attribue les lots

Lot 1 - Maçonnerie: Entreprise attributaire: S.A.R.L. VITRY à Sérent, montant du marché : 32 411,20 € HT

Lot 2 - Charpente : Entreprise attributaire : Groupement BRIERO / Les Charpentiers de Bretagne - à Mauron & Quistinic, montant du marché : 322 714,20 € HT.

Cession d'une parcelle communale "Kerseho"

Le Conseil municipal décide de désaffecter à l'usage du public une parcelle de 14 m² issue d'un chemin rural située devant une maison dans le village de Kerseho en Guégon et de céder ladite parcelle à M. et Mme MAHÉ, propriétaires de l'habitation, au prix de 0,15 € le m². Tous les frais, droits et honoraires afférents à cette cession seront intégralement à la charge des acquéreurs.

Constitution de deux nouvelles commissions : "Médiathèque" et "Sport"

Le Conseil municipal décide de former deux nouvelles commissions et de désigner les membres suivants pour siéger au sein de ces commissions:

Commission "Médiathèque"

Président : M. le Maire

Vice-président: Madame Marie-Noëlle AMIOT, 1ère Adjointe Membres: MM. Raphaël GEFFRAY, Denis JACQUES, Robert DANET, Mmes Myriam VIANNAIS, Corine PERRÉ, Nadine GABOREL.

Commission "Sport"

Président : M. le Maire

Vice-président : Madame Myriam VIANNAIS, 4ème Adjointe Membres: MM. Roland LE BLAY, Bertrand LE BRAZIDEC, Jean-Paul CARAFRAY, Nicolas FRUCHART, Mme Hélène LE LABOURIER.

Ploërmel communauté : nouveaux statuts

La fusion des quatre communautés de communes formant aujourd'hui Ploërmel communauté a eu lieu le 1er janvier 2017. Depuis cette date, celle-ci s'est organisée et un travail important a été réalisé par les commissions pour préparer, en application de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle organisation territoriale de la République, la proposition de statuts qui est soumise à son examen au cours de cette séance.

Le Conseil municipal, par six voix pour et treize abstentions, approuve la rédaction des nouveaux statuts de Ploërmel Communauté telle que présentée par Monsieur le Maire.

Ploërmel communauté : rapport annuel d'activités 2016

Monsieur le Maire expose :

Conformément au Code général des collectivités territoriales, le rapport annuel d'activités d'une communauté de communes doit être présenté aux Conseils municipaux des communes membres.

Il présente donc le rapport 2016 de Ploërmel communauté, en précisant qu'il s'agissait à l'époque de l'ancien périmètre auquel Guégon n'appartenait pas.

Le Conseil municipal prend acte de cette présentation.



Ecole Saint Gildas : Demande de subvention voyages éducatifs

Le Conseil municipal accorde une subvention de 20 € par élève de CE2-CM1 et CM2 au titre du financement d'un voyage

Maintenance de l'éclairage public : transfert de compétence optionnelle

Afin d'optimiser la maintenance de l'éclairage public au niveau technique et financier, le Conseil municipal décide de transférer au SDEM cette compétence.

Il est précisé que la commune conserve la maîtrise décisionnelle sur le fonctionnement et les interventions nécessaires à la bonne marche des installations et que le patrimoine reste propriété de la commune et qu'une simple mise à disposition du parc est effectuée.

Séance du 14 mars 2018

Subventions 2018 aux associations

Le Conseil municipal valide les propositions de la commission "Finances" réunie le mardi 13 février 2018 et décide d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

650 €
610€
260 €
215 €
315 €
132€
152€
915 €
2030 €
262 €
262 €
335 €
4 945 €
560 €
355 €
8,50 € / élève
8,50 € / élève
345 €
675 €

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE	1 050 €
VTT CLUB GUEGONNAIS	260 €
TWIRLING CLUB DE GUÉGON	
PYUNDAI (AUTOCROSS)	120€
PASSE LA SECONDE	374 €
ADMR JOSSELIN	4 636 €
BANQUE ALIMENTAIRE DU MORBIHAN	300 €
AMICALE DONNEURS DE SANG	150 €
FNATH - SECTION DE JOSSELIN	35 €
SECOURS CATHOLIQUE JOSSELIN	170 €
LES RESTAURANTS DU CŒUR	150€
ARABESQUE (Danse)	5,50 € / enfant
LE SOUVENIR FRANCAIS PAYS JOSSELIN	150€
EM2S (SPORT EN MORBIHAN)	365 €
COMICE AGRICOLE Pays de l'Oust et du Lié	755 €
JUDO-CLUB JOSSELINAIS	5,50 € / enfant
JUDO-CLUB SERENTAIS	50 €
UNION CYCLISTE PAYS DE JOSSELIN	5,50 € / enfant
LA SANTÉ DE LA FAMILLE (Addictions)	50 €
RÊVE DE CLOWN	50 €

Subvention d'équilibre au CCAS de Guégon Exercice 2018

Le CCAS est un établissement public communal compétent en matière d'aide sociale et d'action sociale. La commune de Guégon accorde chaque année une subvention lui permettant de mener à bien ses actions. Cette subvention représente sa principale recette annuelle.

Le Conseil municipal décide de verser une subvention de 6 800 € au CCAS de Guégon, au titre de l'exercice 2018.

Maîtrise d'œuvre du projet d'aire de jeux

Monsieur le Maire rappelle que : "un engagement a été pris d'aménager une aire de jeux pendant ce mandat. Le projet sera situé au carrefour de la rue des Cyprès et de la rue Eugène Dreano et intégrera la sécurisation de la circulation sur cette dernière voie. Dans un deuxième temps, le Conseil se prononcera sur la création d'un sentier de randonnée."

Une consultation de cabinets de concepteurs-paysagistes a été effectuée pour la mission de maîtrise d'œuvre de l'opération. La commission des marchés publics a analysé les différentes propositions reçues et a établi un classement en fonction des critères figurant dans le règlement de la consultation.

Le Conseil municipal décide de confier au cabinet Yannis LE QUINTREC, de Saint Jacques de la Lande (35), la mission de maîtrise d'œuvre de l'opération et sollicite du Conseil départemental du Morbihan une subvention pour la réalisation de ces travaux au titre du Programme de Solidarité Territoriale.



Désignation d'un délégué à la protection des données (RGPD)

A compter du 25 mai 2018, les collectivités devront rendre leurs traitements informatisés de données personnelles compatibles avec les exigences du règlement général de protection des données (RGPD). Cette obligation s'impose tant aux fichiers utiles à la gestion des services rendus aux usagers qu'aux applications à usage interne.

Ce nouveau réglement renforce la responsabilité des collectivités sur la protection des données personnelles et impose la désignation obligatoire d'un délégué à la protection des données (DPD) pour toutes les collectivités, sans seuil de dispense.

Le Conseil municipal désigne Madame Marie-Noëlle AMIOT déléguée à la protection des données personnelles et Monsieur Jean-Paul CARAFRAY délégué suppléant à la protection des données personnelles.

Aménagement des abords de l'école rue saint Cado - Subvention DETR

Le Maire rappelle l'engagement "de sécuriser l'accès à l'école en restructurant une partie de la rue saint Cado, où sera créé un couloir de dépôt pour les véhicules et deux voies circulantes pour la voie de contournement du bourg."

Le Conseil municipal approuve le projet d'aménagement de sécurisation de la rue saint Cado, aux abords de l'école, établi par le cabinet CEA de Guénin pour un montant prévisionnel de 156 300 € HT et sollicite une subvention de l'Etat et du Département pour ces travaux.

Programme annuel de travaux de réfection de la voirie - PDIC 2018

Le Maire expose les travaux de réfection de la voirie communale devant être réalisés durant l'exercice 2018 (travaux de délignage, enrobés, bicouche, curage de fossés, etc.). Il donne le détail des voies prioritaires et précise que l'estimation financière du programme est de 98 750 € H.T. Le Conseil adopte ce programme et sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental du Morbihan au titre du Programme Départemental pour Investissement sur la voirie Communale et rurale.

Tarif de raccordement au réseau d'assainissement (TVA)

Suite à la mise en place au $1^{\rm er}$ janvier 2018 de la nouvelle réglementation relative à la TVA des services publics d'assainissement collectif, le Conseil municipal décide de fixer le montant de la Participation pour Assainissement Collectif (PAC) pour les constructions nouvelles et les constructions existantes à $1250 \in HT$, soit $1500 \in TTC$ au taux actuel de la TVA.

Révision des statuts de Morbihan Energies

Le Conseil municipal approuve les nouveaux statuts du syndicat "Morbihan Energies", révision justifiée par :

- les récents textes relatifs à la transition énergétique introduisant de nouvelles dispositions de nature à permettre d'élargir le champ d'intervention du Syndicat.
- les besoins exprimés par les membres du Syndicat.
- la réforme de l'organisation territoriale (nouveau schéma directeur de coopération intercommunale applicable au 01.01.2017, création de communes nouvelles....).

Modification des statuts de Ploërmel communauté

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que depuis le 1 er janvier 2018 la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 a rendu compétent les EPCI en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI).

Ces compétences étaient détenues jusqu'à cette date par les communes. Ces dernières avaient délégué pour la plupart, leur compétence à des syndicats de bassin, notamment sur notre territoire, le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust. Depuis le 1^{er} janvier dernier, Ploërmel Communauté se substitue, de par la loi, à ses communes membres pour l'exercice de cette compétence et se substitue, donc de fait, à elles, dans les structures syndicales pour les compétences GEMAPI.

Afin de renforcer les synergies locales et de conforter les actions déjà exercées sur nos territoires autour des cycles de l'eau, la Communauté de communes envisage, à l'issue, le transfert des compétences de la manière suivante :

- Gestion des milieux aquatiques (GEMA) au Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust;
- Prévention des inondations (PI) à l'Etablissement Public Territorial de Bassin de la Vilaine.

Le Conseil municipal approuve la modification des statuts de Ploërmel Communauté.

SCOTT - PETR du Pays de Ploërmel Coeur de Bretagne - Avis du Conseil municipal

En comité syndical du 20 décembre 2017, les élus du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) ont arrêté le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne. Conformément aux dispositions de l'article L.143-20 du Code de l'urbanisme, les Conseils municipaux des communes membres du Pays de Ploërmel sont invités à émettre un avis sur ce projet.

Le Maire présente une synthèse de la procédure d'élaboration du SCOT ainsi que des différents éléments composant le projet.

Il rappelle qu'il a participé au débat au Pays de Ploërmel et qu'il regrette que l'armature territoriale projetée soit déséquilibrée entre l'Est et l'Ouest du territoire ; la connexion La Gacilly/Carentoir/Guer/Beignon a bien été identifiée mais n'a pas son équivalent dans l'Ouest du Pays de Ploërmel (Josselin/Guégon/Val d'Oust/Sérent). Par contre il salue le choix d'identifier les "hameaux constitués" pour permettre de maintenir une constructibilité dans les grands villages de chaque commune.

Il précise que les services de l'État donneront un avis sur le projet de SCOT en fin d'année 2018 puis donne connaissance des termes de la délibération du Comité syndical en date du 20 décembre 2017.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

➤ Emet un avis favorable sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Ploërmel - Coeur de Bretagne.

Questions diverses

Nouveaux arrivants : la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants aura lieu le vendredi 30 mars à 19 h 00 à la salle du Pontv.



Séance du 6 avril 2018

Tarifs Atouts-Âges Animation du vendredi 1er juin 2018

Le Conseil adopte les tarifs de la prochaine activité programmée dans le cadre d'Atouts Âges comme suit :

. Vendredi 1^{er} juin 2018

Visite de Terra Botanica à Angers : Par personne domiciliée à Guégon : 30 €

Par personne non domiciliée à Guégon : 60 €

Marché de travaux sur l'église de Guégon Restauration charpente et couverture Lots n° 3 et 4

Monsieur le Maire expose que suite à un appel d'offres déclaré infructueux, une nouvelle consultation a été réalisée pour les lots 3 et 4 (couverture et électricité) du programme de restauration de l'église saint Pierre et saint Paul de Guégon.

Le Conseil municipal, sur proposition de la commission des marchés, décide d'attribuer le lot 3 (couverture) à la SARL LE NEVEU de Saint Avé, pour un montant total du marché de 131 506,68 € HT, et le lot 4 (électricité) à la SARL THOMAS & GOADEC de Quistinic, pour un montant total du marché de 3998.17 € HT.

Convention pour mise à disposition de terrain (Free Mobile)

Le Conseil municipal approuve les termes de la convention avec la SAS FREE MOBILE pour la mise à disposition d'une partie de la parcelle communale cadastrée WC n°116 et sise à La Pointe destinée à recevoir une installation de télécommunication (pylône hertzien).

Désaffection et déclassement de chemins ruraux La Ville Godefroy

Il est décidé de procéder à la désaffection à l'usage du public et au déclassement de deux chemins ruraux sans issue situés à La Ville Godefroy, en vue d'une éventuelle cession future.

Compte de gestion 2017 budgets principal et annexes

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Le Conseil municipal approuve les différents comptes de gestion de l'exercice 2017 des budgets communaux (budget principal, budgets annexes de l'assainissement, des lotissements des Ronceaux, de Coët Bugat et de la Résidence des Fontaines), lesquels n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Compte administratif 2017 budgets principal et annexes

Bertrand LE BRAZIDEC, Adjoint aux finances, expose au Conseil municipal les comptes administratifs 2017 qui s'établissent ainsi :

Budget principal:

Dépenses de fonctionnement : 1 513 322,47 €
Recettes de fonctionnement : 2 310 448,32 €
Excédent de fonctionnement : 797 125,85 €
Dépenses d'investissement : 1 342 653,68 €
Recettes d'investissement : 3 380 084,80 €
Excédent d'investissement : 2 037 431,12 €

Service assainissement:

Dépenses de fonctionnement : 76 829,05 €
Recettes de fonctionnement : 83 182,74 €
Excédent de fonctionnement : 6 353,69 €
Dépenses d'investissement : 88 263,04 €
Recettes d'investissement : 138 926,30 €
Excédent d'investissement : 50 663,26 €

Lotissement des Ronceaux :

Dépenses de fonctionnement : 233 504,05 €
Recettes de fonctionnement : 202 085.99 €
Déficit de fonctionnement : 31 418,06 €
Dépenses d'investissement : 180 324,50 €
Recettes d'investissement : 482 169,00 €
Excédent d'investissement : 301 844,50 €

Lotissement de Coët Bugat :

Dépenses d'investissement : 0,00 €
Recettes d'investissement : 15 775,15 €
Excédent d'investissement : 15 775,15 €

Lotissement Résidence des Fontaines :

Dépenses de fonctionnement : 35 259,92 €
Recettes de fonctionnement : 35 260,02 €
Excédent de fonctionnement : 0,10 €
Dépenses d'investissement : 35 259,92 €
Recettes d'investissement : 31 000,00 €
Déficit d'investissement : 4 259,92 €

Le Conseil municipal adopte ces différents comptes.

Taux d'imposition 2018 - Taxes locales

Considérant que la commune de Guégon entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population sans augmenter la pression fiscale, M. le Maire propose au Conseil municipal de ne pas modifier en 2018 les taux d'imposition des trois taxes directes locales votés pour l'année 2017, en rappelant que ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, base revalorisée forfaitairement chaque année par la Loi de finances.

Le Conseil municipal approuve la proposition de M. le Maire et décide de ne pas augmenter les taux d'imposition votés en 2017 et de les reconduire à l'identique pour 2018 soit :

Taxe d'habitation = 13,23 % Foncier bâti = 18,72 % Foncier non bâti = 44,52 %

Budget primitif 2018 - budgets principal et annexes

Les budgets prévisionnels 2018 sont votés par le Conseil municipal et s'établissent comme suit :

Budget principal:

Fonctionnement : 2 122 706,00 € Investissement : 4 963 596,57 € **Budget annexe du service d'assainissement collectif**: Exploitation : 79 994,88 € Investissement : 130 931,82 €

Budget annexe du lotissement Le hameau des Ronceaux :

Fonctionnement : $371\ 327,61$ € Investissement : $482\ 169,00$ € Budget annexe du lotissement de Coët Bugat : Fonctionnement : $126\ 018,59$ € Investissement : $127\ 781,26$ €

Budget annexe du lotissement "Résidence des Fontaines" :

Fonctionnement : 102 318,41 € Investissement : 106 573,23 €

Analyse financière 2017: Monsieur le Maire cède la parole à Madame Sylvie RAFFLIN-CHOBELET, Receveur municipal de la commune, qui présente au Conseil municipal une analyse financière des comptes communaux de l'exercice 2017. Il ressort de cette étude que la commune exerce une pression fiscale plutôt modérée, bénéficie d'un autofinancement élevé, d'un faible endettement et dispose d'un bon niveau de fonds de roulement.



Séance du du 23 mai 2018

Intervention de la Gendarmerie (Participation citoyenne)

Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur l'Adjudant JOUET, de la brigade de gendarmerie de Josselin, qui rappelle au Conseil le contexte actuel d'augmentation du nombre de cambriolages en milieu rural, et expose la mesure préconisée par les services de la gendarmerie intitulée "Participation citoyenne".

Cession de deux chemins ruraux de La Ville Godefroy au GAEC des trois villes

Le Conseil municipal décide de céder deux anciens chemins ruraux sis dans le village de La Ville Godefroy au gérant du GAEC des Trois Villes, propriétaire riverain, tous les frais, droits et honoraires afférents à cette cession seront intégralement à la charge de l'acquéreur.

Enquête publique pour installation classée pour la protection de l'environnement - LANOUÉE

Le Conseil municipal émet un avis favorable à la demande présentée par M. Yannick JOLLIVET pour l'extension d'un élevage avicole à Lanouée en vue d'exploiter un élevage avicole devant comporter, après extension, un effectif de 35 972 animaux équivalents au lieu-dit "Feudon" en Lanouée.

Enquête publique pour installation classée pour la protection de l'environnement - LES FORGES

Le Conseil municipal émet un avis favorable à la demande présentée par les gérants du GAEC DES PALMES pour l'extension d'un élevage porcin et d'un élevage bovin sur la commune des Forges devant comporter, après extension, un effectif de 1024 animaux équivalents porcs et 210 vaches laitières au lieu-dit "La Ville Mainguy" en Les Forges.

Marché de travaux aménagement de sécurité rue saint Cado

Le Conseil municipal a décidé d'aménager la rue saint Cado afin de sécuriser les abords de l'école et attribue le marché de travaux à l'entreprise PIGEON Bretagne Sud, agence de Hennebont, pour un montant de 119 029,50 € HT.

Subvention exceptionnelle ESG (80 ans)

L'association sportive "Les enfants de saint Gildas" (ESG) organise une manifestation exceptionnelle pour ses 80 ans le samedi 16 juin 2018 sur le complexe sportif de La Ville Pelote. Le Conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 2500 € à l'association.

Dissolution du SIVU Centre de secours de Josselin

Le Maire expose que les statuts de Ploërmel Communauté ont été entérinés par le Préfet le 3 avril 2018. Dès lors, la compétence de gestion et la participation au financement des centres de secours sis sur son territoire seront du ressort exclusif de l'établissement de coopération intercommunale. Les élus du Comité syndical du SIVU Centre de secours, par délibération du 15 mars 2018 se sont prononcés pour la dissolution du syndicat pour la gestion du centre de secours entre le 1er septembre et le 31 décembre 2018.

Le Conseil municipal émet un avis favorable à la dissolution du SIVU du Centre de secours de Josselin.

Demande de subvention (association Ar Redadeg)

La course "ar Redadeg" existe depuis 2008 et sillonne la Bretagne pour promouvoir la culture et la langue bretonnes. Cette course a lieu tous les deux ans et passe cette année par Guégon, notamment en raison de la présence d'une classe bilingue à l'école saint Gildas, laquelle participera aux animations organisées lors du passage à Guégon de l'étape Gourin - Ploërmel le dimanche 6 mai en soirée.

Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention d'un montant de 200 € à l'association "Ar Redadeg".

Aménagement d'une aire de jeux et de la rue Eugène Dréano - AVP

Monsieur le Maire expose :

Suite à la désignation d'un maître d'oeuvre pour l'opération d'aménagement d'une aire de jeux et de la rue Eugène Dreano, le cabinet Yannis LE QUINTREC de Saint Jacques de la Lande a débuté sa mission en relation avec l'équipe municipale.

L'avant-projet de l'opération est aujourd'hui achevé.

Monsieur le Maire rappelle les modalités du programme et détaille le contenu de l'avant-projet au Conseil qui l'approuve à l'unanimité.

Lotissement Le Hameau des Ronceaux Cession d'un lot

Le Conseil valide la cession du lot n°3 du lotissement communal "Le hameau des Ronceaux" à un particulier.



Séance du 27 juin 2018

Modification du tableau des effectifs : création d'un emploi permanent

Compte tenu de l'évolution des activités de la bibliothèque notamment en raison de l'ouverture prochaine de la nouvelle médiathèque, et conformément à l'engagement pris auprès de la DRAC, le Conseil municipal décide la création d'un emploi d'Adjoint Principal du Patrimoine à temps non complet (durée hebdomadaire de service : 17,50/35ème) pour assurer les fonctions d'animateur culturel de la médiathèque municipale à compter du 1er novembre 2018.

Effacement des réseaux en centre bourg (tranche sud - TC 2) Convention de financement.

Le Conseil municipal décide de poursuivre l'effacement des réseaux dans le bourg par la tranche Sud qui concerne une partie de la rue du 20 juin 1944, la rue Joseph Le Coq, la rue du Lieutenant de La Grandière et la rue du Ponty. Il précise que sont concernés les réseaux électricité basse tension, éclairage public et téléphonique. L'estimation prévisionnelle de la contribution de la commune pour ces travaux, établie par Morbihan Énergies, est de 60 390,00 €.

Chambre régionale des comptes Observations sur les comptes et la gestion de Ploërmel communauté.

En application des dispositions de l'article L.243-8 du code des juridictions financières, la Chambre régionale des comptes a rédigé un rapport comportant les observations définitives sur la gestion de Ploërmel communauté concernant les exercices 2010 et suivants. Ce rapport a été adressé au président de Ploërmel communauté puis aux maires de toutes les communes membres afin qu'il soit soumis aux Conseils municipaux.

Le Conseil municipal prend acte du rapport de la Chambre régionale des comptes.

Aménagement d'une aire de jeux rue Eugène Dreano : demande de subvention

Le Maire rappelle que le principe de la réalisation d'une aire de jeux sur un terrain communal situé entre les rues des Cyprès et Eugène Dreano a été adopté lors d'une séance précédente. Cette aire de jeux contiendra un espace de jeux pour enfants, un espace couvert pour les adolescents, une aire de pique-nique ainsi qu'un espace pour les jeux de boules, le tout dans un périmètre sécurisé.

Le Conseil municipal approuve le dossier en phase PROJET, présenté à la commission par le maître d'œuvre de l'opération, le cabinet Yannis LE QUINTREC et sollicite une subvention auprès du Conseil départemental au titre du PST.

Réalisation d'un livret documentaire sur les travaux de l'église

Les travaux de restauration des charpentes et des couvertures de l'église saint Pierre et saint Paul de Guégon, édifice du XIIe siècle classé Monument Historique, vont commencer prochainement. Afin de conserver une trace de ces travaux importants, il est décidé de faire réaliser un livret documentaire par une artiste locale. Ce livret relatera l'intervention des différents corps de métiers aux différentes étapes des travaux de restauration du bâtiment. Il pourra ensuite être reproduit pour être diffusé auprès de la population et des visiteurs.

Îlot urbain : demande de subvention Contrat de Partenariat (Pays de Ploërmel)

Le Conseil approuve le projet de restructuration d'un îlot urbain, dont le périmètre foncier a été acquis en portage par l'EPFR de Bretagne en 2013 et sollicite du Conseil régional de Bretagne, au titre du Contrat de Partenariat, une subvention pour le financement de ce programme.

Fin de portage par l'EPFR

Pour mener à bien le projet de revitalisation du centre-bourg, la commune de Guégon a fait appel à l'EPF Bretagne pour acquérir et porter les emprises foncières nécessaires à sa réalisation, situées place du Général de Gaulle et rue du 20 juin 1944. La durée de portage arrivant à son terme, le Conseil approuve le rachat du bien pour un montant total de 350 765,91 €.



Séance du 5 septembre 2018

Installation d'un nouveau Conseiller municipal

Suite à la démission de Mme Marie-Noëlle AMIOT, acceptée par Monsieur le Préfet le 18 juillet 2018, dont le Conseil municipal a été informé par courrier le 30 juillet, et conformément à l'article L.270 du Code électoral qui stipule que le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit, M. André MICHEL est installé en qualité de Conseiller municipal.

Election d'un nouvel Adjoint

M. Roland LE BLAY est élu 5^{ème} Adjoint au Maire. Le nouveau Bureau municipal est constitué comme suit :

1^{er} Adjoint au Maire 2^{ème} Adjoint au Maire 3^{ème} Adjointe au Maire Robert DANET Bertrand LE BRAZIDEC

Myriam VIANNAIS Raphaël GEFFRAY Roland LE BLAY

4^{ème} Adjoint au Maire 5^{ème} Adjoint au Maire

Election d'un nouveau délégué communautaire

Le Maire rappelle au Conseil municipal que Madame Marie-Noëlle AMIOT, conseillère communautaire, a démissionné de son mandat de conseillère municipale. La démission du mandat de conseiller municipal emporte de plein droit démission du mandat de conseiller communautaire.

Considérant le Code général des collectivités territoriales, il est procédé à un vote à l'issue duquel M. Marcel HAUVESPRE est élu représentant de la commune de Guégon au sein de la communauté de communes Ploërmel Communauté en remplacement de Mme Marie-Noëlle AMIOT.

Elections des six membres élus du CCAS

Suite à la démission de Mme AMIOT, il convient de renouveler les membres élus du Centre communal d'action sociale (CCAS), conformément à l'article R.123-9 du Code de l'action sociale et des familles.

Sont élus les candidats suivants : MM. Denis JACQUES, Robert DANET, Marcel HAUVESPRE, Mmes Virginie PEDRONO, Corinne PERRÉ, Mme Rozenn VALOIS.

Remplacement d'un délégué titulaire chargé de siéger au comité syndical du syndicat scolaire du Pays de Josselin

M. Bertrand LE BRAZIDEC est élu délégué titulaire chargé de siéger au sein du syndicat scolaire du Pays de Josselin pour représenter la commune de Guégon, en remplacement de Mme Marie-Noëlle AMIOT.

Commission d'ouverture des plis

Suite à la démission de Mme AMIOT, M. Marcel HAUVESPRE est désigné membre titulaire de la commission d'ouverture des plis.

La commission est dorénavant composée comme suit : Membres titulaires : MM. le Maire, Bertrand LE BRAZIDEC, Roland LE BLAY, Jean-Paul CARAFRAY et Marcel HAUVESPRE.

Membres suppléants : MM. Anthony CONNAN, Nicolas FRUCHART et Denis JACQUES.

Demande de subvention La Diagonale du Souffle

Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 200 € à l'association "La Diagonale du Souffle", du Relecq-Kerhuon, qui oeuvre dans la lutte contre la mucoviscidose. L'association est passée à Guégon le 1^{er} juin 2018 dans le cadre de la randonnée cycliste qu'elle organise régulièrement pour sensibiliser la population à cette maladie.

Rapports de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et EPCI ayant opté pour la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU).

Suite à la définition de l'intérêt communautaire des statuts de Ploërmel Communauté, la CLECT s'est réunie par deux fois les 26 avril 2018 et 28 mai 2018 pour examiner les premiers transferts de charges.

Ces transferts doivent permettre notamment d'harmoniser l'exercice des différentes compétences au sein du nouveau périmètre intercommunal et d'assurer la neutralité financière des compétences transférées.

Le **26 avril 2018**, la commission a procédé à l'examen des transferts de charges suivants :

• Transferts des communes vers Ploërmel communauté : Les participations au Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO) ;

Les participations au centre de secours de Josselin ; Les contributions au PETR Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne ;

Les transports scolaires;

• Transferts de Ploërmel communauté vers les communes : Les travaux de voirie sur le secteur du Porhoët ;

Les garderies périscolaires ;

Le **28 mai 2018**, la commission a procédé à l'examen des transferts de charges suivants :

• Transferts des communes vers Ploërmel communauté : Les transports scolaires sur la commune de Campénéac ; Les subventions à l'ADMR de Josselin ;

Les chemins de randonnées ;

• Transferts de Ploërmel communauté vers les communes : Les chemins de randonnées ;

Les subventions aux associations sportives et culturelles ; Les subventions aux autres associations ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal a approuvé le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées en date du 26 avril 2018 par 17 voix pour et celui du 28 mai 2018 par 3 voix pour et 14 abstentions.

Tarifs de la redevance d'assainissement collectif 2019 - Part communale

Monsieur le Maire propose au Conseil de ne pas augmenter en 2019 les tarifs de la redevance d'assainissement collectif (part communale). Le Conseil municipal approuve cette proposition.

Les tarifs de la redevance du service d'assainissement (part communale) pour 2019, restent donc fixés comme suit :

Part fixe (abonnement) : 25,04 € Par mètre cube consommé : 0,56 €



Résidence des Fontaines : fixation des prix de vente des lots

Monsieur le Maire expose :

Les opérations de réalisation du futur lotissement de la Résidence des Fontaines sont en cours et les travaux d'aménagement vont débuter prochainement.

Afin de maintenir une population active et permanente sur la commune, il propose de fixer deux prix de vente pour ces auatre lots :

Un prix pour les ménages primo-accédants projetant d'y édifier leur résidence principale ;

Un prix plus élevé pour tout autre acheteur.

Le Conseil municipal décide de fixer les tarifs suivants pour les quatre lots de la Résidence des Fontaines :

Primo-accédants : 15,00 € le m², autres acquéreurs : 23,00 € le m².

Désignation d'un conseiller délégué

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il va déléguer certaines de ses fonctions à M. Denis JACQUES, Conseiller municipal : affaires sociales, affaires culturelles (notamment fonctionnement de la médiathèque et animations culturelles), communication municipale (site Internet, bulletins d'information...), agence postale communale.

Séance du 26 septembre 2018

Présentation du projet de résidence de personnes âgées Âges & Vie

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la société Âges&Vie, dont le siège est à Besançon (Franche-Comté) et est basée aujourd'hui principalement dans l'est de la France, poursuit son développement dans l'ouest. Elle envisage de créer à Guégon un ensemble de maisons adaptées aux personnes âgées en perte d'autonomie (GIR 2-3-4).

C'est un nouveau domicile conçu pour 8 personnes âgées (soit 16 résidants dans 2 maisons), qui y trouvent, auprès d'auxiliaires de vie présentes 24h/24h, les services leur permettant de continuer à vivre le plus normalement possible. Il cède la parole à Madame Gwen SAINT-LEGER qui présente plus en détail le projet de sa société à Guégon.

Cession du lot n°5 - Lotissement des Ronceaux

Le Conseil municipal donne son accord pour la cession du lot n° 5 du lotissement Le Hameau des Ronceaux, d'une superficie de 703 m², pour un prix de 16 169 \in TTC.

Convention pour remboursement de frais de personnel mis à disposition

Le Conseil municipal valide les modalités de remboursement des frais de personnel par les deux médecins généralistes de la Maison de Santé (16 heures de travail hebdomadaire pour une durée de 6 mois). Le reste à charge de la commune est estimé à environ 4600 € pour la totalité du contrat.

Médiathèque-Garderie: réattribution du lot n° 11

L'entreprise titulaire des lots n° 10 (cloisons sèches et isolation) et n° 11 (plafonds suspendus) du marché de construction de la future médiathèque-garderie périscolaire a été mise en liquidation.

Une consultation a été organisée afin d'assurer la reprise de ces deux lots.

Aucun candidat ne s'est manifesté pour le lot n° 10.

Pour le lot n° 11, le Conseil attribue le marché à l'entreprise Emmanuel COYAC SARL de Vannes pour un montant de $14\ 062, 16 \in HT$.

Aire de jeux : attribution du marché

Dans le cadre du projet d'aire de jeux, une consultation a été organisée pour la réalisation des travaux au titre des marchés à procédure adaptée (MAPA).

Les offres reçues étant supérieures au budget prévisionnel, le projet sera revu et une nouvelle consultation effectuée.

RGPD : désignation d'un délégué à la protection des données

Depuis le 25 mai 2018, les collectivités doivent rendre leurs traitements informatisés de données personnelles compatibles avec les exigences du réglement général de protection des données (RGPD). Cette obligation s'impose tant aux fichiers utiles à la gestion des services rendus aux usagers qu'aux applications à usage interne.

Ce nouveau réglement impose la désignation obligatoire d'un délégué à la protection des données (DPD) pour toutes les collectivités.

Mme Marie-Noëlle AMIOT ayant démissionné de ses fonctions, le Conseil désigne M. Jean-Paul CARAFRAY délégué à la protection des données personnelles.

Choix d'un véhicule INFOCOM

Un projet de location gratuite d'un véhicule technique est en discussion avec la société France Collectivités Invest. Cette gratuité est assurée par l'abandon au profit de la société des recettes publicitaires du véhicule, utilisé comme support.

Le Maire précise que ce projet n'aboutira que si suffisamment de placards publicitaires sont obtenus par l'entreprise.

Subvention pour la destruction de nids de frelons asiatiques

Le Conseil décide de maintenir la subvention municipale de 35 € en faveur des particuliers devant détruire des nids de frelons asiatiques, mais précise les dates entre lesquelles la destruction devra être réalisée pour être subventionnée, soit du 15 mai au 30 novembre chaque année. En outre, il est rappelé que la destruction devra être obligatoirement effectuée par une personne référencée par la Fédération Départementale des Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) et que le nid devra être vérifié préalablement à sa destruction par l'élu Référent frelon asiatique ou toute personne désignée par lui.

Convention SATESE: avenant n°2 (renouvellement)

Le Conseil décide de renouveler pour une année l'adhésion au SATESE (Service d'Appui Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux), du département du Morbihan, qui intervient notamment pour le suivi des stations d'épuration de Trégranteur et de Coët Bugat.



CESU: présentation

Certains particuliers peuvent bénéficier de Chèques Emploi Service Universel Préfinancés (CESU) pour le paiement des services de la garderie périscolaire ou des animations jeunesse.

Compte tenu du faible nombre de demandeurs et des conditions financières de l'affiliation de la commune au CRCESU (Centre de Remboursement du Chèque Emploi Service Universel), le Conseil ne donne pas suite à ce dossier.

Garantie d'emprunt B.S.H. Résidence Saint Gildas

Bretagne Sud Habitat ayant renégocié certains prêts garantis par des collectivités, il sollicite que les nouvelles caractéristiques des prêts soient prises en compte par avenant aux conventions de garanties. Guégon est concernée par un prêt garanti pour des logements sociaux résidence saint Gildas : le Conseil donne son accord et autorise le Maire à signer l'avenant.

Îlot urbain : étude préopérationnelle convention EPFR

Une étude pré-opérationnelle est actuellement en cours de réalisation dans le cadre du futur aménagement d'un îlot urbain en centre-bourg.

Le Conseil sollicite une subvention de l'Établissement Public Foncier Régional (EPFR) qui peut participer au financement de l'étude à hauteur de 30 % avec un plafond de 7000 €.

Réunions de quartiers

Les prochaines réunions auront lieu : Réunion de quartier de Tregranteur : jeudi 4 octobre : 20 h 00 salle de Tregranteur. Réunion de quartier de La Pointe : samedi 6 octobre à 11 h 00 (bar de La Pointe). Réunion de quartier du Clos Perret : mardi 16 octobre à 20 h 00 salle du Parc.

Séance du 19 octobre 2018

Aire de jeux : Attribution du marché

Le Maire expose que dans le cadre du projet d'aire de jeux à réaliser à l'angle de la rue Eugène Dreano et de la rue des Cyprès, une consultation a été organisée pour la réalisation des travaux au titre des marchés à procédure adaptée.

Au terme de la consultation, deux entreprises ont déposé une offre

Conformément aux clauses du réglement de la consultation, une négociation a eu lieu.

Le Conseil municipal décide d'attribuer le marché à l'entreprise ID VERDE (Ploeren), pour un montant de 320 665 € HT.

Projet âges et vie

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 26 septembre dernier, Madame SAINT-LÉGER a présenté le projet immobilier de la société Âges & Vie, de créer à Guégon un ensemble de deux maisons de huit places chacune, adaptées aux personnes âgées en perte d'autonomie (GIR 2-3-4).

Il a été convenu alors de proposer au Conseil d'émettre un avis sur le projet et le cas échéant sur la cession d'un terrain d'environ 2500 m² dans le bourg de Guégon.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré:

Donne son accord au projet immobilier de la société Âges & Vie à Guégon et à la cession d'un terrain communal d'environ 2500 m² situé à l'angle de la rue Constant Le Guennec et de la rue du Lieutenant de La Grandière au prix de 15 € le m².

Convention avec la trésorerie (titres payables par internet)

Depuis plusieurs mois, la commune de Guégon a mis en place le PES ASAP (Protocole d'Échange Standard - Avis des Sommes A Payer) qui permet un traitement centralisé et une automatisation pour l'impression, la mise sous pli et l'affranchissement des avis des sommes à payer, par l'intermédiaire de la Trésorerie de Ploërmel. Aujourd'hui, le PES ASAP peut facilement être développé avec TIPI (Tltre Payable par Internet), par un paramétrage du logiciel de comptabilité. Ce service n'a aucun coût pour l'usager, la commune quant à elle doit payer une commission en fonction du montant payé.

Ce nouveau service contribue à la modernisation du service public et évite aux usagers des déplacements inutiles.

Le Conseil municipal décide de mettre en place ce service en relation avec la Trésorerie.

Médiathèque-Garderie : réattribution du lot n° 10 suite à liquidation de l'entreprise titulaire

L'entreprise titulaire du lot n° 10 (cloisons sèches et isolation) du marché de construction de la future médiathèque-garderie périscolaire a été mise en liquidation judiciaire.

Une consultation a été organisée afin d'assurer la reprise du lot.

Le Maire propose, compte-tenu qu'une seule offre a été déposée, et que celle-ci est nettement supérieure à l'estimation financière du maître d'œuvre, que le lot soit déclaré infructueux. Après délibération, le Conseil valide cette proposition et demande qu'une nouvelle consultation soit effectuée dans les meilleurs délais par EADM, maître d'ouvrage déléquée en charge du projet.

Participation pour le concert du 16 décembre 2018

L'association culturelle "Musique à Mongrenier" organise un concert dans l'église de Guégon le dimanche 16 décembre 2018. Le concert sera composé de morceaux de piano et de chants assurés par la chorale CANTABILE de Pontivy. Le Conseil décide de participer à hauteur de 50% au coût de cette animation culturelle, soit 500 €.



Sect	ion de Fonctionnement		
5001		Prévu	Réalisé
DEPEN	ISES	2 045 195,00	1 513 322,47
011	Charges à caractère général	438 725,00	431 270,81
012	Charges de personnel et Charges Sociales	723 015,00	660 343,09
014	Atténuation de produits	4 250,00	768,00
65	Charges de Gestion courante	545 175,84	280 252,59
66	Charges Financières	53 164,00	53 163,25
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	390,50
022	Dépenses imprévues	100 000,00	0,00
023	Virement à la Section d'Investissement	172 740,83	0,00
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	7 124,33	87 134,23
RECET		2 045 195,00	2 310 448,32
70	Vente de produits	25 800,00	33 713,92
73	Impôts et Taxes	1 415 685,00	1 481 568,26
73	Dotations, subventions et participations	532 710,00	607 199,66
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	58 354,53
76	Produits financiers	0,00	1,99
77	Produits exceptionnels	0,00	38 565,57
013	Atténuation de Charges	21 000,00	42 224,91
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	48 819,48
002	Excédent de fonctionnement reporté N-1	0,00	0,00
	·	0,00	
Excede	ent de clôture		797 125,85
Sect	ion d'investissement		
DEPEN	ISES	4 170 562,58	1 342 653,68
Dépens	es d'équipement	3 179 641,05	835 062,50
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 000,00	12 000,00
204	Subventions d'équipements versées	47 180,00	6 040,53
21	Immobilisations corporelles	1 518 826,88	190 133,97
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		
	Opérations d'équipement (Total)	1 601 634,17	626 888,00
Dépens	ses financières	199 406,19	140 215,77
16	Emprunts et dettes assimilées	109 215,77	109 215,77
27	Autres immobilisations financières	50 190,42	31 000,00
020	Dépenses imprévues	40 000,00	0,00
Dépens	es d'ordre	791 515,34	367 375,41
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	48 819,48
041	Opérations patrimoniales	791 515,34	318 555,93
RECET	TES	4 170 562,58	3 380 084,80
001	Excédent d'investissement reporté N-1	730 460,20	730 460,20
10	Dotations fonds divers et réserves	141 000,00	147 487,70
1068	Affectation N-1	1 682 261,42	1 682 261,42
13	Subventions d'investissement	299 403,50	413 790,32
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	395,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	320 222,94	0,00
021	Virement à la Section de Fonctionnement	172 740,83	0,00
024	Produit des cessions	25 834,02	0,00
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	7 124,33	87 134,23
041	Opérations patrimoniales	791 515,34	318 555,93
Exéder	nt de clôture		2 037 431,12



Section de Fonctionnement

DEPE	INSES	2 106 690,00
011	Charges à caractère général	469 550,00
012	Charges de personnel et charges sociales	705 650,00
014	Atténuation de produits	2 500,00
65	Charges de gestion courante	426 601,95
66	Charges financières	48 154,50
67	Charges exceptionnelles	800,00
022	Dépenses imprévues	108 984,00
023	Virement à la section d'investissement	335 505,26
042	Dotations aux amortissements charges financières (68)	8 944,29
RECE	TTES	2 106 690,00
002	Résultat reporté exercice précédent	
70	Vente de produits	26 550,00
73	Impôts et taxes	1 450 000,00
74	Dotations, Subventions et Participations	553 940,00
75	Autres produits de gestion courante	51 200,00
013	Atténuation de charges	25 000,00
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	0,00
79	Transferts de charges	
Sec	tion d'investissement	
	tion d'investissement	4 963 596,57
		4 963 596,57 114 373,71
DEPE	INSES	
DEPE 16	NSES Remboursements d'emprunts	
16 20	Remboursements d'emprunts Immobilisations incorporelles	114 373,71
16 20 204	Remboursements d'emprunts Immobilisations incorporelles Subventions d'équipement versées	114 373,71 112 625,00
16 20 204 21	Remboursements d'emprunts Immobilisations incorporelles Subventions d'équipement versées Immobilisations Corporelles	114 373,71 112 625,00 1 743 302,98
16 20 204 21 23	Remboursements d'emprunts Immobilisations incorporelles Subventions d'équipement versées Immobilisations Corporelles Immobilisations en cours	114 373,71 112 625,00 1 743 302,98 1 888 469,24
16 20 204 21 23 041	Remboursements d'emprunts Immobilisations incorporelles Subventions d'équipement versées Immobilisations Corporelles Immobilisations en cours Opérations patrimoniales	114 373,71 112 625,00 1 743 302,98 1 888 469,24 983 512,33
DEPE 16 20 204 21 23 041 27 020	Remboursements d'emprunts Immobilisations incorporelles Subventions d'équipement versées Immobilisations Corporelles Immobilisations en cours Opérations patrimoniales Autres Immobilisations financières	114 373,71 112 625,00 1 743 302,98 1 888 469,24 983 512,33 71 313,31
DEPE 16 20 204 21 23 041 27 020	Remboursements d'emprunts Immobilisations incorporelles Subventions d'équipement versées Immobilisations Corporelles Immobilisations en cours Opérations patrimoniales Autres Immobilisations financières Dépenses imprévues	114 373,71 112 625,00 1 743 302,98 1 888 469,24 983 512,33 71 313,31 50 000,00
204 21 23 041 27 020	Remboursements d'emprunts Immobilisations incorporelles Subventions d'équipement versées Immobilisations Corporelles Immobilisations en cours Opérations patrimoniales Autres Immobilisations financières Dépenses imprévues	114 373,71 112 625,00 1 743 302,98 1 888 469,24 983 512,33 71 313,31 50 000,00 4 963 596,57
204 21 23 041 27 020 RECE	Remboursements d'emprunts Immobilisations incorporelles Subventions d'équipement versées Immobilisations Corporelles Immobilisations en cours Opérations patrimoniales Autres Immobilisations financières Dépenses imprévues TTES Excédent d'investissement reporté	114 373,71 112 625,00 1 743 302,98 1 888 469,24 983 512,33 71 313,31 50 000,00 4 963 596,57 2 037 431,12 112 647,93 797 125,85
DEPE 16 20 204 21 23 041 27 020 RECE 001 10	Remboursements d'emprunts Immobilisations incorporelles Subventions d'équipement versées Immobilisations Corporelles Immobilisations en cours Opérations patrimoniales Autres Immobilisations financières Dépenses imprévues TTES Excédent d'investissement reporté Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	114 373,71 112 625,00 1 743 302,98 1 888 469,24 983 512,33 71 313,31 50 000,00 4 963 596,57 2 037 431,12 112 647,93
DEPE 16 20 204 21 23 041 27 020 RECE 001 10 1068 13 27	Remboursements d'emprunts Immobilisations incorporelles Subventions d'équipement versées Immobilisations Corporelles Immobilisations en cours Opérations patrimoniales Autres Immobilisations financières Dépenses imprévues TTES Excédent d'investissement reporté Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Excédent de fonctionnement reporté	114 373,71 112 625,00 1 743 302,98 1 888 469,24 983 512,33 71 313,31 50 000,00 4 963 596,57 2 037 431,12 112 647,93 797 125,85 407 719,13 248 210,06
DEPE 16 20 204 21 23 041 27 020 RECE 001 10 1068 13 27 021	Remboursements d'emprunts Immobilisations incorporelles Subventions d'équipement versées Immobilisations Corporelles Immobilisations en cours Opérations patrimoniales Autres Immobilisations financières Dépenses imprévues TTES Excédent d'investissement reporté Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Excédent de fonctionnement reporté Subventions d'investissement Autres immobilisations financières Virement de la section de fonctionnement	114 373,71 112 625,00 1 743 302,98 1 888 469,24 983 512,33 71 313,31 50 000,00 4 963 596,57 2 037 431,12 112 647,93 797 125,85 407 719,13 248 210,06 335 505,26
DEPE 16 20 204 21 23 041 27 020 RECE 001 10 1068 13 27 021 024	Remboursements d'emprunts Immobilisations incorporelles Subventions d'équipement versées Immobilisations Corporelles Immobilisations en cours Opérations patrimoniales Autres Immobilisations financières Dépenses imprévues TTES Excédent d'investissement reporté Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Excédent de fonctionnement reporté Subventions d'investissement Autres immobilisations financières Virement de la section de fonctionnement Produit des cessions	114 373,71 112 625,00 1 743 302,98 1 888 469,24 983 512,33 71 313,31 50 000,00 4 963 596,57 2 037 431,12 112 647,93 797 125,85 407 719,13 248 210,06 335 505,26 32 500,60
DEPE 16 20 204 21 23 041 27 020 RECE 001 10 1068 13 27 021	Remboursements d'emprunts Immobilisations incorporelles Subventions d'équipement versées Immobilisations Corporelles Immobilisations en cours Opérations patrimoniales Autres Immobilisations financières Dépenses imprévues TTES Excédent d'investissement reporté Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Excédent de fonctionnement reporté Subventions d'investissement Autres immobilisations financières Virement de la section de fonctionnement	114 373,71 112 625,00 1 743 302,98 1 888 469,24 983 512,33 71 313,31 50 000,00 4 963 596,57 2 037 431,12 112 647,93 797 125,85 407 719,13 248 210,06 335 505,26

LE BUDGET EN QUELQUES CHIFFRES

Budget prévisionnel 2018:

Taux de la fiscalité locale :

Taxe d'habitation : 13,23 %

Taxe sur le foncier bâti : 18,72 %

Taxe sur le foncier non bâti : 44,52 %



Montant des travaux d'investissement réalisés en 2017 :

Voirie : 292 142 €

Bâtiments : 548 484 €

Montant du budget prévisionnel de fonctionnement 2018 : 2 106 690 €

Montant du budget prévisionnel d'investissement 2018 : 4 963 597 €

Fiscalité locale (TH, FB et FNB)*

39,48 €

Attribution de compensation**

30,76 €

Produits des services et locations

1,36 €

Les ressources
budgétaires
(détail pour 100 € de recettes)
prévues pour 2018

Dotations de l'État

28,40 €

^{*} Taxe d'Habitation, Taxes Foncières (Bâti et Non Bâti)

^{**} Contribution Foncière des Entreprises (ex Taxe Professionnelle) reversée par Ploërmel Communauté



	Salle du Ponty	Salle de Trégranteur	Salle de Coët-Bugat	Salle Salle des sports de La Ville Pelote** Y. du Halgouët****	Salle des sports 'Y. du Halgouët***	Salle du Parc	Salle des Fontaines*
JOURNEE DES CLASSES & ARBRE DE NOEL DES ENT. GUE	S ENT. GUEGON	Z					
	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Interdit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
ASSOCIATIONS DE GUEGON, PAROISSE ECOLE de GUEGOI	E de GUEGON						
A BUT NON LUCRATIF Y compris repas de la paroisse A BLIT LLICPATIE	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
 Repas, buffet, galettes Lotos, bals, vidéo, jeux, concerts, spectacles 	80,00 € 80,00 €	33,00 € 33,00 €	33,00 € 33,00 €	Interdit Interdit	80,00 € 80,00 €	Interdit 8,00 €	€6,00 € 66,00 €
PARTICULIERS de GUEGON							
 Repas, buffets - l^{ère} journée Repas, buffets - 2^e journée Mariages - l^{ère} journée Mariages - 2^e journée 	146,00 € 73,00 € 259,00 € 146,00 €	56,00 € 56,00 € Interdit Interdit	56,00 € 56,00 € Interdit Interdit	Interdit Interdit Interdit Interdit	Interdit Interdit Interdit Interdit	Interdit Interdit Interdit Interdit	56,00 € 56,00 € Interdit Interdit
réunions	33,00 €	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
UTILISATEURS EXTERIEURS (EX-JOSSELIN CO)	MMUNAUTE)						
 Mariages - 1^{ère} journée Mariages - 2^e journée Lotos, bals, vidéo, jeux, concerts, spectacles 	358,00 € 204,00 € Interdit	Interdit Interdit Interdit	Interdit Interdit Interdit	Interdit Interdit Interdit	Interdit Interdit 399,00 €	Interdit Interdit Interdit	Interdit Interdit Interdit
 Bals Repas, buffets, galettes 	Interdit Interdit	Interdit 129,00 €	Interdit 129,00 €	Interdit Interdit	399,00 € Interdit	Interdit Interdit	Interdit 133,00 €
• Arbre de Noël • Réunion	333,00 € 134,00 €	66,00 € 54,00 €	66,00 € 54,00 €	Interdit Interdit	268,00 € 66,00 €	Interdit 66,00 €	Interdit 54,00 €
PODIUM							
Associations de Guégon Extérieurs	Gratuit Interdit	Interdit Interdit	Interdit Interdit	Interdit Interdit	64,00 € Interdit	Interdit Interdit	Interdit Interdit
DÉPLACEMENT DE MODULES							
Guégon Extérieurs	66,00 € 66,00 €	Interdit Interdit	Interdit Interdit	Interdit Interdit	66,00 € 66,00 €	66,00 € 66,00 €	Interdit Interdit
CAUTIONS							
Par location	500,000 €	300′00€	300,00€		500,00€	300,00€	300,00€
MÉNAGE							
Par heure de ménage supplémentaire	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €

ne sont autorisés dans la salle des Fontaines que les buffets froids. ne sont autorisées dans la salle des sports de La Ville Pelote que les réunions à caractère sportif (cf. salle annexe).

installation d'une buvette et d'une protection pour le sol de la salle du Halgouet (parquet). les associations guégonnaises utilisant la salle du Parc pour des réunions ou des représentations à caractère répétitif se verront proposer de manière exceptionnelle une convention à

facturation unique. facture de 50 € émise si le chauffage n'est pas éteint à la fin de la location. ****



LOYERS BATIMENTS		l
Location logement Coët-Bugat (suivant IRL)	mensuel	395,00 €
Maison 11 rue du 20 juin 1944 (fixe sur 3 ans)	mensuel	400,00 €
Maison 10 rue du 20 juin 1944 (boulangerie) (fixe sur 3 ans)	mensuel	350,00 €
Maison de Santé (cabinet ostéopathie) (suivant ICC + charges 23 €*)	mensuel	302,60 €
Maison de Santé (SCM infirmières) (suivant ICC + charges 50 €*) Maison de Santé (pédicure-podologue) (suivant ICC + charges 23 €*)	mensuel mensuel	568,18 € 283,19 €
Maison de Santé (pedicure-podologue) (suivant ICC + charges 25 €) Maison de Santé (Dr ALECṢANDRU) (suivant ICC + charges 30 €*)	mensuel	294,31 €
Maison de Santé (Dr LICHÉ) (suivant ICC + charges 30 €*)	mensuel	308,90 €
Locaux socio-éducatifs (OGEC) (suivant ILC)	trimestriel	4 374,54 €
Location presbytère - place de l'église (suivant IRL)	mensuel	319,54 €
* Charges locatives mensuelles régularisées en fin d'année.		·
LOCATION DE TERRAIN		
Le Borne (WK n°89 : 14 960 m²)	annuel	selon fermage
Bizoison (ZO n°393 : 29 397 m²)	annuel	gratuit
Terrains divers (ZO n°91 - ZN n°83 - YR n°3 : 93 940 m²)	annuel	selon fermage
La Chaussée et Clos-Perret (ZR n°93 - ZN n°323 : 25 864 m²)	annuel	gratuit
COURTS DE TENNIS		
Intérieurs et extérieurs :	l'heure	gratuit
CIMETIERE		
Caveau	•• /	1 000 00 0
Simple (2 places)	unité	1 000,00 €
Concession pour 50 ans Simple (2 m²)	unité	382,00 €
Columbarium	drifte	302,00 C
Concession pour 15 ans	unité	337,00 €
Concession pour 30 ans	unité	674,00 €
LUTTE CONTRE LES NUISIBLES		ŕ
Piège à frelons	le piège	4,00 €
Sachet de raticide et souricide	les 50 g	0,10€
VENTE DE BOIS SUR PIEDS		
Bois divers (hors chêne)	la corde	32,00 €
Chêne	la corde	57,00 €
VENTE DE TERRE VEGETALE	le m3	2,00 €
LOCATION BARRIERES METALLIQUES		
Caution	par barrière	20,00 €
aux particuliers guégonnais (sans caution)	l'unité	1,00 €
aux associations guégonnaises		gratuit
aux commerçants guégonnais (avec caution) aux associations de Ploërmel Communauté (avec caution)		gratuit gratuit
aux associations de Floermei Communauté (avec caution)	ľunité	1,00 €
PHOTOCOPIES ou SCANNER	rante	1,00 0
Particuliers : format A4 noir et blanc recto	l'unité	0,20 €
format A4 noir et blanc recto-verso	l'unité	0,35 €
format A4 couleur recto	l'unité	1,20 €
format A3 noir et blanc recto	l'unité	0,35 €
format A3 noir et blanc recto-verso	l'unité	0,70 €
format A3 couleur recto	l'unité	1,50 €
Associations de GUEGON : sous réserve d'une utilisation raisonnée	l'unité	gratuit
IMPRESSIONS CYBERCOMMUNES	II	0.00.6
la page en noir et blanc	ľunité	0,20 €
la page en couleur la page scannérisée	l'unité l'unité	1,20 € 0,80 €
la carte d'abonnement pour plusieurs impressions	l'unité	0,80 € 3,00 €
BIBLIOTHEQUE	ranne	0,00 0
Vente de l'ouvrage "Si Guégon m'était conté"	l'ouvrage	10,00€
Vente de l'ouvrage "Regards sur le 20 juin 1944 à Guégon"	l'ouvrage	5,00 €
Frais d'expédition pour l'ouvrage "Si Guégon m'était conté"	l'envoi	5,00 €
Remplacement carte perdue	unité	1,50 €
Lecteurs de Guégon et réseau Josselin - Lanouée	Gritte	1,00 0
Abonnement Individuel	annuel	10,00 €
Abonnement Famille	annuel	15,00 €
Abonnement Bénévole (incluant conjoint et enfants mineurs)	annuel	gratuit
GARDERIE SCOLAIRE (à compter de la rentrée de septembre)		
Abonnement	trimestre	51,00 €
Carnet de 10 tickets journaliers (utilisables jusqu'au 30/09 de l'année scolaire suivante)	carnet	32,00 €
Ticket individuel pour une journée	l'unité	3,20 €
ASSAINISSEMENT COLLECTIF	f. (· ·	1 500 00 0
Branchement au réseau COMMERCES AMBULANTS	forfait	1 500,00 €
Droit de place sur le domaine public	la place	gratuit
Profit de pidee sur le domaine public	ia piace	gratuit



Eglise Saint-Pierre Saint-Paul

L'église paroissiale de Guégon est dédiée aux apôtres saint-Pierre et saint-Paul. Elle fut bâtie au XII^e siècle en forme de croix latine et elle fut remaniée au XIII^e siècle et au XVI^e siècle. Elle est de style roman pour la nef et les transepts et conserve plusieurs styles différents. La tour qui date de 1400 était un vrai donjon. Le clocher, un des plus élevés du diocèse, environ 200 pieds (65 m) de haut, fut frappé par la foudre en 1627 et en 1677 et renversé par une tempête en 1705. Par miracle, les trois cloches ne furent pas brisées. Le clocher qui existe aujourd'hui est bien moins élancé et il a été recouvert d'ardoises.

Le vitrail du fond donné en 1563 par Jean Thomé, chanoine de Vannes et recteur de Guégon représente les douze apôtres, au-dessus le Christ en croix est entouré de la Vierge Marie et de saint-Pierre. Ce vitrail est classé.

Dans le transept, à droite, on remarque une Vierge couronnée de la fin du XV^e siècle et plus loin le grand tableau du "Rosaire" de 1645. La sacristie du XVI^e siècle trop petite fut rebâtie en 1880 selon un plan d'un moine de Timadeuc.

Depuis quelques années, la commune, la paroisse et les Beaux-Arts ont fait de très grands travaux de restauration.

- En 2015, restauration des façades extérieures du transept Nord, pose de grillage sur les baies et ouvertures de l'escalier

Coût: 28 931,50 € HT

- En 2016, rejointoiement des parements de la façade Nord

Coût : 20 413,50 € HT

- En 2017, rejointoiement et enduit sur la façade Nord, Ouest et Est de la sacristie et du chœur, restauration de la grille en fer forgé et des menuiseries

Coût: 29 642,40 € HT

Cet édifice nécessite encore beaucoup d'attention.

L'architecte du patrimoine Léo GOAS a fait une étude qui fait ressortir divers problèmes concernant la charpente : sablières dégradées, maçonnerie et toiture en mauvaise état ainsi que l'installation électrique. Dans un premier temps, les Charpentiers de Bretagne ont dû installer un échafaudage autour de la partie à rénover, puis avec une grosse grue, un chapeau a été disposé au-dessus de la toiture, afin de permettre

l'enlèvement des ardoises pour restaurer la charpente du chœur.

L'enduit et les lambris de la voûte ont été enlevés.

A présent, les travaux de rénovation de la charpente sont commencés.



Coût des travaux de la 1ère tranche = 294 133 € HT (travaux et main d'œuvre) subventionnés à hauteur de 80 % par la DRAC, le Conseil départemental et le Conseil régional.

Salle du Parc et Salle du Ponty

SALLE DU PARC

La création de cette scène fixe permet de sécuriser et d'accueillir dans de meilleures conditions les animations organisées dans cette salle.

Coût total des travaux entrepris : 29 258,01 € HT



SALLE DU PONTY

L'équipement de la sono ne fonctionnait plus. Le conseil municipal a décidé de rénover l'équipement de la salle.

Dorénavant, elle est équipée d'un vidéoprojecteur fixe, d'une connexion Bluetooth et d'un micro sans fil à disposition des utilisateurs.

Une entreprise spécialisée a effectué ces **travaux** qui s'élèvent à : 5 909,96 € HT

Rue Saint-Cado



Les travaux d'aménagement de la rue St Cado ont été réalisés du 6 juillet au 31 août. Un couloir de "dépose minute" des enfants a été réalisé pour sécuriser au mieux l'entrée de l'école.

Pour un arrêt plus long, merci d'utiliser le parking 20 mètres au-dessus.

Un ralentisseur a été mis en place sur la voie principale de circulation pour réduire la vitesse aux abords de l'école.

Le montant total de ces travaux s'élève à 145 120,89 € TTC.

Mur du cimetière de Coët Bugat

L'AMISEP (association d'insertion sociale et professionnelle) a été retenue pour un montant total de 4 800 € TTC afin de restaurer le mur du cimetière de Coët Bugat. L'entreprise de couverture EMERAUD



Emmanuel basée à Guégon a changé les abat-sons de l'église de Coët Bugat **pour un montant de 4 458,60 € TTC**. Ces derniers ont été repeints sur place par les services techniques.





Caches conteneurs

Dix abris conteneurs ont été fabriqués en régie par le personnel du service technique. L'assemblage a été réalisé à l'atelier, les ossatures métalliques ont ensuite été galvanisées, pour une meilleure intégration paysagère avec une finition en lames de bardage bois.

Les sites classés de Trégranteur et Coët Bugat disposent dorénavant de ces caches conteneurs.

Le coût unitaire s'élève à 579,80 € TTC / abri





Voirie définitive des Ronceaux



Un très bel aménagement de la voirie définitive de ce lotissement a été réalisé par l'entreprise Eiffage pour un coût total de 154 707.75 € HT (marché, mission SPS, inspection réseau)

Morché de voirie 2018

Le marché de voirie 2018 a été attribué à l'entreprise Pigeon Bretagne Sud de Buléon. La totalité du marché a été réalisée en enrobé à chaud pour un montant total de 88 354,30 € TTC HT Les routes concernées sont : La Ville Royan, La Ville



Carenloup

au Cour, Catélo, Carenloup, La Ville Guillemot, la patte d'oie du Borne vers La Chapelle es Brières, la patte d'oie de Bogué, Le Plessis, La Ville Guéhaie, Le Borne, La Ville Guimard, le chemin d'accès salle des Fontaines, l'impasse Place de l'Eglise.



La Ville Royan

Marquage au sol

La société SMBA de la ZA La Croix Blanche à Guégon a été retenue pour la réfection des différentes lignes de marquage (cédez le passage, stop, parking...) à Trégranteur, La Ville Guimard, St Gildas, Bréhalé, La Ville Froger, La Châtaigneraie, Bogué, lotissement du Clos Perret, bourg de Guégon.

Le montant total s'élève à 2 310,60 € TTC.

Chemins ruraux

Des travaux d'entretien ont été réalisés sur des chemins ruraux aux lieux-dits : La Ville Benêt, Le Fontainio, Coët By, Les Bourbalets, chemin d'exploitation du bas de Coët Méan vers le moto-cross, chemin d'exploitation reliant Les Brières d'En Haut à La Ville Guillemot. L'entreprise Picaud de Moréac a été retenue pour un montant de 120 € HT/l'heure (niveleuse + compactage).



La Ville Benêt

ASSAINISSEMENT

La commune dispose d'un plan de zonage dans le centre-bourg, à Trégranteur et Coët Bugat. Une extension de 55 mètres linéaires pour la desserte de 2 habitations existantes a été réalisée rue des Chapelles pour un montant total de 7 506 € TTC.



Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

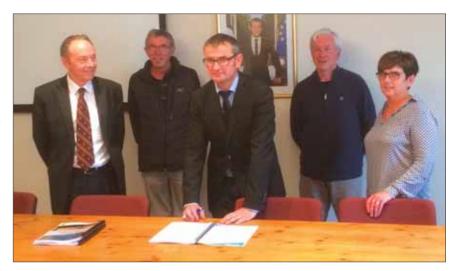
Etablit selon le décret n°2005-1156 du 13 septembre 2005 pris pour application de l'article 13 de la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile.

"Le plan communal de sauvegarde définit, sous l'autorité du maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Il établit un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune. Il intègre et complète les documents d'information élaborés au titre des actions de prévention. Le plan communal de sauvegarde complète les plans ORSEC de protection générale des populations."

Il est obligatoire dans les communes dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRn) approuvé, ou dans celles comprises dans le champ d'application d'un plan particulier d'intervention (PPI). Guégon est concernée par un PPRn : le PPRi (inondation) de l'Oust approuvé du 16 juin 2004.

Les objectifs du Plan Communal de Sauvegarde sont la prévention et la protection de la population. Plus précisément, le PCS définit une organisation opérationnelle de gestion de crise en cas de catastrophe naturelle, technologique ou sanitaire majeure sur le territoire de la commune afin de sauvegarder des vies humaines, de réduire les dégâts matériels et de protéger l'environnement.

Le PCS de Guégon a été signé en mairie le 5 juin 2018 en présence de M. Mickaël DORÉ, Sous-préfet de Pontivy.



Recensement général de la population



Les agents recenseurs

Le recensement de la population communale a lieu tous les 9 ans. Il a eu lieu cette année à Guégon du 18 janvier au 17 février et a été réalisé par Mmes Lucile LE VAILLANT, Linda DANET et Audrey DREANO et par MM. Valentin JEHANNO, Philippe MOY et Pierrick PANIER. Un total de 2280 bulletins individuels (1 bulletin = 1 personne) et 1370 feuilles de logements (habitations principales et secondaires) ont été complétés. Les résultats officiels seront connus prochainement, mais nous pouvons penser que la population guégonnaise restera stable.

Accessibilité des ERP (Etablissements Recevant du Public)

Le programme d'accessibilité appelé AD'AP est en cours de réalisation. En cette fin d'année 2018, la société SMBA a été retenue pour réaliser un ensemble de marquages au sol en résine, de panneaux, de bandes podotactiles, de logos PMR... afin d'aider les personnes à mobilité réduite à rejoindre l'église, la mairie, les différentes salles dans les meilleures conditions possibles.

Le montant total de ces réalisations s'élève à 11 991,30 € TTC.

NB : la mise aux normes de nos ERP par des entreprises habilitées est subventionnée par le Conseil Départemental à hauteur de 50 % du montant total.



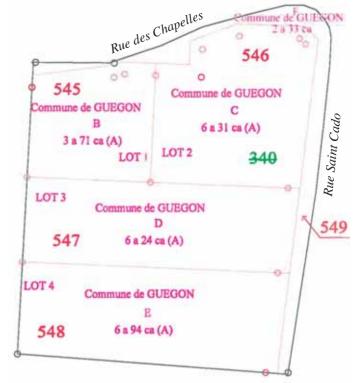
Habitat - Urbanisme

Futur lotissement : la Résidence des Fontaines

Une aide pour les primo accédants

L'accession à la propriété est facilitée pour la Résidence des Fontaines par la mise en place d'un prix de vente différencié selon la situation des acquéreurs. Le prix de vente des terrains a été fixé à 23 € du m² mais les primo-accédants auront l'opportunité d'acquérir leur terrain au prix de 15 € du m².

Une personne, ou un ménage, qui réalise son premier achat immobilier, ou qui n'a pas été propriétaire de sa résidence principale durant les deux dernières années, pourra ainsi prétendre à cet avantage. La construction devra ensuite être réalisée dans les 2 ans qui suivent l'acquisition. Les terrains seront équipés d'une réserve d'eau pluviale.



Bon à savoir

Le recours à un architecte n'est pas obligatoire pour les particuliers ou les exploitations agricoles qui déclarent vouloir édifier ou modifier pour elles-mêmes :

- une construction à usage autre qu'agricole (par exemple, une maison individuelle) dont la surface de plancher n'excède pas 150 m²,
- une construction à usage agricole dont à la fois la surface de plancher et l'emprise au sol n'excèdent pas 800 m²,
- des serres de production dont le pied-droit a une hauteur inférieure à 4 m et dont à la fois la surface de plancher et l'emprise au sol n'excèdent pas 2000 m².

Les demandeurs d'un permis de construire sont tenus de recourir à un architecte pour les projets de travaux sur construction existante et de ne pas dépasser l'un des plafonds évoqués ci-dessus

A noter:

Une personne morale doit toujours faire appel à un architecte pour tout projet soumis à permis de construire.

Acquisition foncière



Afin de maintenir une réserve foncière communale et d'anticiper la demande de terrains à bâtir dans l'agglomération, la commune a acquis une surface de 5 900 m² au tarif de 8,50 € le m².

Ce terrain, idéalement situé au cœur du bourg entre la rue du Lieutenant de La Grandière et la rue Joseph Le Coq, est inscrit en zone 1AU du P.L.U (secteur affecté à l'habitat).



Habitat - Urbanisme

"Résidence du Sedon" à Coët-Bugat







"Hameau des Ronceaux" au centre-bourg de Guégon





Statistiques des autorisations d'urbanisme

Dossiers	2016	2017	2018
Certificats d'urbanisme	66	81	125
Déclarations préalables	29	33	22
Permis de construire	14	12	24



Projets communaux

Pôle Médiathèque - Garderie

La construction de ce bâtiment public, idéalement situé dans un endroit calme à côté de l'école, n'est toujours pas terminée.

Deux corps de métiers ont successivement ralenti les travaux. Le premier, l'entreprise de maçonnerie, pour des problèmes de malfaçons répétés et le deuxième, le plaquiste, qui quant à lui a été mis en liquidation judiciaire. Du fait de ces désordres constatés, la première entreprise a été écartée et après intervention d'un bureau de contrôle, le lot maçonnerie a été finalisé par une autre entreprise.

Cette procédure obligatoire a retardé le chantier de cinq mois.

Concernant le lot du plaquiste, 50 % des travaux ont été effectués avant

la liquidation. Le bureau de contrôle est également intervenu pour valider le travail effectué. Cependant, le maître d'œuvre délégué, EADM, a rencontré de grandes difficultés à trouver un repreneur pour ce lot. Une seule offre a été retenue à la date du 28 novembre 2018.



Malgré les difficultés rencontrées lors de sa construction, ce bâtiment d'une grande qualité esthétique offrira aussi à l'intérieur une qualité de services pour la lecture. Les usagers de toutes générations et les utilisateurs empruntant tous types de livres pourront aussi disposer de DVD et utiliser tous les services informatiques. Ce bâtiment à double fonctions permettra aux enfants qui resteront à la garderie périscolaire d'avoir un accès à la médiathèque sur le temps des devoirs.

Nous mettons tout en œuvre pour que cette médiathèquegarderie ouvre avant l'été 2019 et qu'elle soit opérationnelle pour la prochaine rentrée scolaire.

Aire de jeux

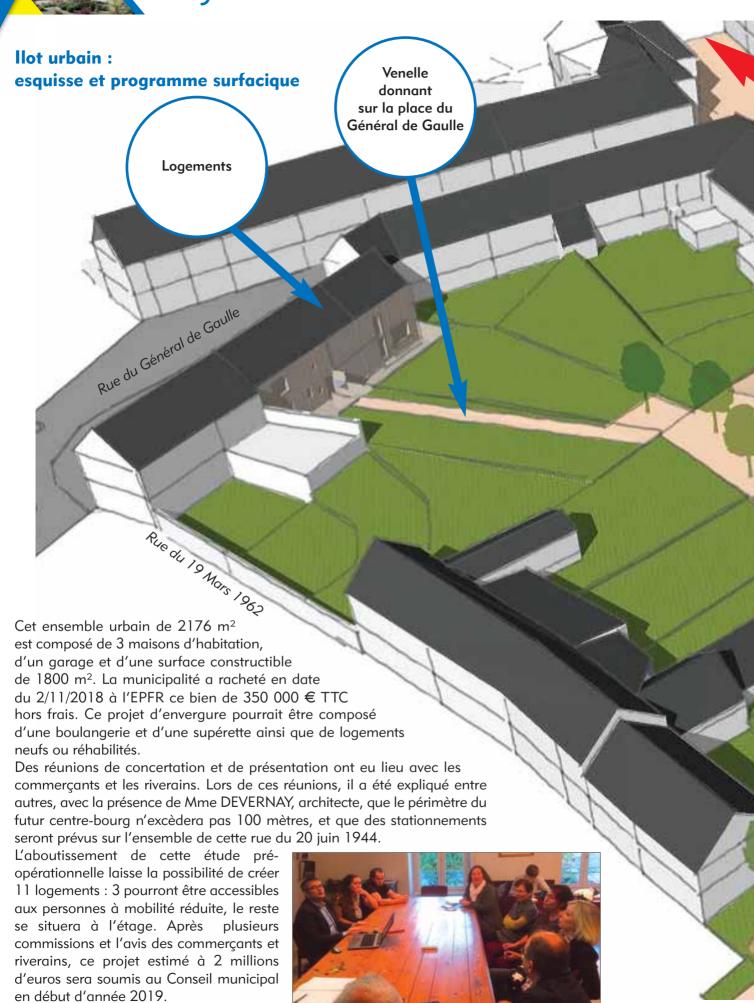


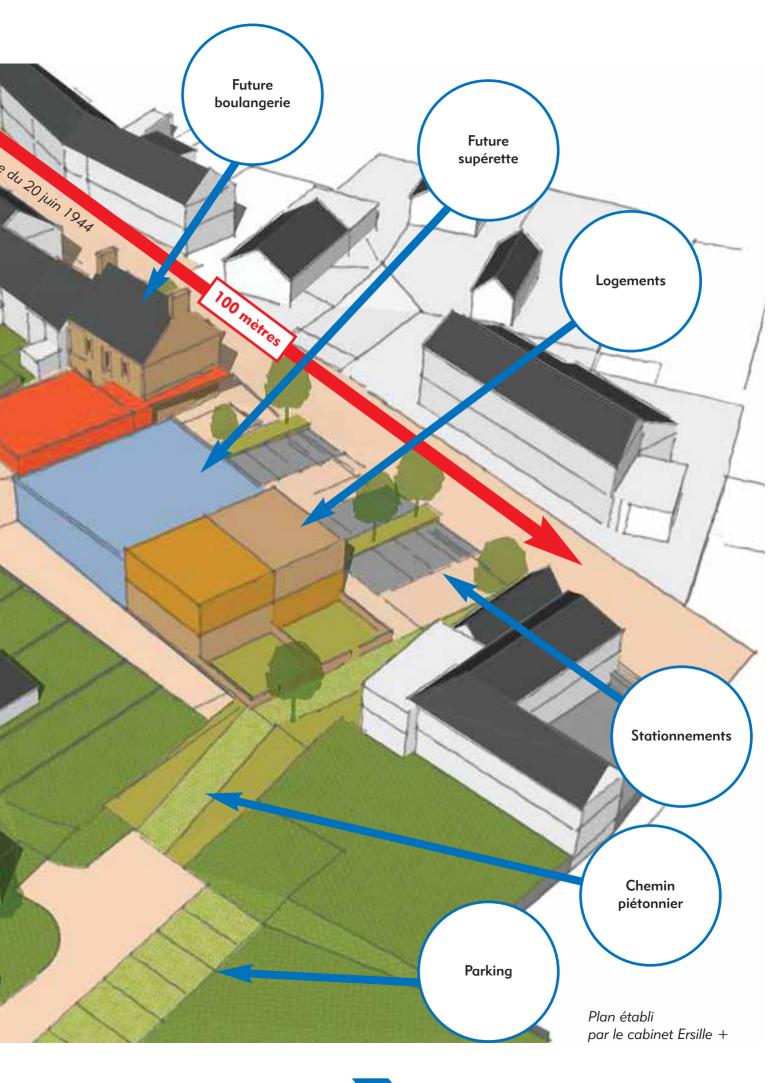
L'annonce avait été faite lors des vœux de 2018 qu'une aire de jeux et un espace intergénérationnel seraient créés entre la rue des Cyprès et la rue Eugène Dréano. Vous pouvez visionner sur le plan, l'organisation de cet aménagement. Le souhait de la commission a d'abord été de créer un espace arboré naturel avec différentes essences. Ce lieu sera totalement clos et sécurisé. Une large consultation a eu lieu avec les assistantes maternelles de notre commune et les jeunes de 12 à 15 ans. Ces jeux installés offriront un divertissement à toutes les générations. La durée prévue des travaux est de quatre mois et ils débuteront en tout début d'année.





Projets communaux







Atouts Jeunes

En 2018, 277 enfants ont participé aux sorties et activités proposées par la municipalité pendant les vacances scolaires dans le cadre d'ATOUTS JEUNES.







Jouets en bois



Accrobranches à Camors

Initiation moto

La Récré des 3 Curés

Parkafun à Vannes et atelier de création de jouets en bois avec l'atelier régional du Bois Ludik de St Brieuc, Parc du Radôme à Pleumeur-Bodou, initiation au motocross à Guégon avec Théo Roptin de l'école de motocross dinannaise en collaboration avec l'AMG, La Récré des 3 Curés à Milizac, l'accrobranches X-Trem Forest à Camors, l'initiation poney à la ferme des Korrigans de la Croix-Helléan, le grand aquarium de St Malo.

Budget transport 2018 : 2288 €



Initiation poney



Parkafun

Aquarium de St Malo Sorties Atouts Ages

Dans le cadre du dispositif ATOUTS AGES mis en place en 2016, deux sorties ont été proposées cette année.



TERRA BOTANICA à Angers

Samedi 1^{er} juin, de nombreuses personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité pour une sortie à Angers.

Cette journée fut l'occasion de visiter le plus grand parc à thème en Europe sur l'univers du végétal.





Le vendredi 7 décembre, plus de 50 personnes ont participé à la 2^e sortie Atouts Ages, direction la ville de Nantes

Le matin fut consacré à la visite du Musée d'Histoire au château des Ducs de Bretagne. Le groupe s'est ensuite retrouvé pour un déjeuner convivial dans un restaurant-flottant puis l'après-midi, visite libre du marché de Noël.



Bibliothèque municipale

ZOOMER GUEGON

Une belle aventure photographique pour 91 Guégonnais inscrits à ce 1^{er} évènement. Les 2 expositions "Petits bonheurs et grands coups de cœur" ont rencontré un vif succès auprès des visiteurs durant l'été. Chacun, chacune a ainsi pu voter pour leur photo préférée.

Un grand merci aux bénévoles pour cette belle réussite!



Les gagnants: Manon Guillo, Clarisse Le Jossec et Rémi Dany

TALENTS ET TERROIR



Un succès pour cette première belle journée festive des talents guégonnais, méconnus. Beaucoup d'échanges et de partages avec les nombreux visiteurs.





CET ETE, VOS LIVRES SE FONT LA MALLE

Année après année, les livres ont toujours autant de succès dans les différents points de mise à disposition.



Une dizaine d'enfants se retrouve tous les mercredis de 17 h à 17 h 45 en compagnie de bénévoles.





ATELIER "RE'CREATION"

Des enfants se retrouvent tous les mardis de 16 h 30 à 18 h pour bricoler à partir d'objets récupérés avec l'aide de bénévoles.



OF THE PARTY OF TH

Vie Locale

Bibliothèque municipale

ESCAPE GAME

Enfermés à l'intérieur de la bibliothèque, les enfants devaient élucider des énigmes pour trouver la clé afin de s'échapper! Bravo aux 4 équipes et un grand merci à Amélie RETO de la médiathèque de Lanouée qui a créé le contenu de ce jeu.



CARRES POTAGERS ET GRAINOTHEQUE

Une quinzaine d'enfants a participé pour la 2^e année au jardinage de nos carrés avec l'aide de Didier LALY, agent du service technique. Vous pouvez venir à tout moment vous servir et participer aux échanges de la grainothèque.



PRIX DES LECTEURS : restitution à la médiathèque de Josselin avec tous les lecteurs du réseau. De belles rencontres!

SORTIE "CHAMPIGNONS"

Par une belle matinée d'octobre, une quarantaine de personnes a répondu présent à la lère sortie "champignons". Encadrée par Armel Moisan (fin connaisseur local) et de 3 pharmaciens : Céline Morin, Pascal Richet et Géraldine Millescamps, la collecte des champignons a été réalisée dans le bois de Coët By dans un ler temps puis retour à la bibliothèque en fin de matinée afin de déterminer les multiples espèces mycologiques ramassées, comestibles ou non.





Les 10 ans de l'atelier "JEU D'AIGUILLES"

10 ans ont passé et l'atelier "Jeux d'aiguilles" continue sur sa lancée....

De nouvelles petites mains sont venues se joindre à nous. La vente des pulls, des bonnets, des brassières a alimenté la cagnotte de l'association "Babou " pour le foyer d'enfants au Népal. Les brassières pour les grands prématurés ont été données au service pédiatrique de Noyal-Pontivy.

Pour cette nouvelle année, nos travaux s'orienteront sur des cadeaux destinés aux personnes atteintes d'Alzheimer et aux résidents des EPHAD.



Nous avons aussi participé activement "aux carrés roses" de la Josselinaise, dans le cadre d'Octobre Rose, et nous avons renouvelé l'activité "Décorons Guégon" pour Noël.

Je remercie chaleureusement les participantes fidèles à cet atelier, ainsi que les personnes qui nous fournissent les laines.

Dominique Letailleur



Fête de l'étang

La première "Fête de l'étang" s'est déroulée le dimanche 6 mai 2018 sur le site de l'étang de Bisoizon.

Cette journée conviviale avait pour but de passer un moment de détente en famille. C'est en partenariat avec la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, l'Hameçon Josselinais et l'ACCA de Guégon que ce dimanche au bord l'eau a été mis en place. La municipalité a effectué un lâcher de 120 kilos de truites dans l'étang pour le plaisir des pêcheurs.

Lors de cette journée, 40 enfants ont découvert la pêche encadrés par Gwénolé Rousseau de la FDPPMA avec l'appui des bénévoles de l'Hameçon Josselinais. Une explication sur les différentes techniques de pêche ainsi que la reconnaissance des poissons leur a été proposées. Un simulateur de pêche était à disposition pour les plus curieux. Les chasseurs ont assuré l'intendance de cette journée dans la convivialité.

Merci à tous les bénévoles pour la réussite de cette journée, rendez vous le 2 juin 2019 pour la prochaine édition.









Fête de la musique

Depuis 1982, la fête de la musique permet à certains groupes de se faire connaître et de se révéler. Mise en place à Guégon depuis 5 ans, elle permet de réunir les habitants et les touristes dans notre bourg pour découvrir différents styles musicaux.









En 2018, la soirée s'est déroulée sur 2 scènes :

- sur le parking Saint Cado avec la participation de 4 groupes : Matin d'Printemps, The Black Leaders, Ined-Noz et Les Pickels.
- Sur la place de l'église où nous avons découvert différents talents guégonnais, ce qui fut très apprécié par le public.

Un grand merci aux bénévoles des associations pour le travail effectué lors de cette journée.



Rendez-vous le samedi 22 juin 2019 pour la 6° édition!

"A Dimanche au Canal"

3º édition le 5 août 2018





L'opération "A Dimanche au Canal !", c'est l'occasion de se retrouver pour un pique-nique sur les bords du canal de Nantes à Brest.

A chaque édition, le nombre de personnes grandit : en 2018, c'est une centaine de participants qui s'est retrouvée face au camping "Le Domaine de Kerelly".

Après un bon repas, l'après-midi a laissé place aux palets et aux boules avec une nouveauté cette année : les jeux de société.

Rendez-vous le dimanche 4 août 2019!

Vélo patrimoine



Dans le cadre des journées européennes du patrimoine, la municipalité a organisé le samedi 15 septembre une balade à vélo à la découverte du patrimoine local.

Sous un soleil radieux, la soixantaine de personnes présentes a découvert l'histoire de la chapelle Saint-Gildas, la chapelle Saint-Méen et sa fontaine, les vestiges de la Chapelles-es-Brières et le manoir de Cléhinay. Les commentaires de Gérard Le Jéloux ont permis au public de découvrir l'histoire et la richesse de notre patrimoine. Quinze VAE (Vélo à Assistance Electrique) mis à disposition par la commune ont facilité le déplacement sur les chemins vallonnés.

Rendez-vous le samedi 14 septembre 2019 pour une nouvelle édition!





Centenaire de la Grande Guerre

Le monument aux Morts a plusieurs vocations :

- Rendre hommage aux morts qui ont payé de leur vie pour la reconquête de la Liberté.
- Se souvenir des combats pour la paix, dont nous mesurons encore aujourd'hui la fragilité.
- Honorer le devoir de mémoire en transmettant aux jeunes générations les valeurs pour lesquelles leurs ainés ont combattu.

A l'occasion du centenaire de la guerre 14-18, nous avons approfondi les recherches concernant l'identité de soldats qui auraient été oubliés. A ce moment-là, nombre d'interrogations sur le passé se sont posées. Ce travail a débuté avec la recherche des décès portant la mention "Mort pour la France" dans les registres des années 1914 à 1920. Celui-ci a été mis en corrélation avec les noms déjà inscrits sur le monument, le livre de l'Abbé Nizan et le listing plus récent de Chantal Hédouis-Guihur et Ginette Dany.

Le site Internet "Mémoires des Hommes" nous a permis de trouver les renseignements sur les lieux et les dates de décès des soldats. A ce jour, on peut découvrir les 164 noms classés par ordre alphabétique et par année de décès.

La présence des enfants, le dimanche 11 novembre 2018 avait pour but de transmettre le devoir de mémoire. Ils ont déposé des drapeaux tricolores et chanté la Marseillaise.



Nouvelles plaques



A la suite de ces recherches, l'idée d'une exposition a vu le jour.

Ginette Dany s'est chargée de rechercher les fiches matricules des soldats ainsi que les nécropoles où ils reposent.



Chantal Hedouis-Guihur a pris contact avec différents collectionneurs ainsi qu'avec le musée de Saint Marcel et a organisé l'exposition, complétée par sa propre collection.

Il a été proposé à l'école Saint Gildas de Guégon de participer à cette exposition. Les élèves ont réalisé alors différents panneaux sur le thème de la Grande Guerre. Près de 400 visiteurs sont venus découvrir l'exposition du 5 au 15 novembre avec un pic de fréquentation le 11 novembre (environ 100 personnes).



Je tiens à remercier Chantal Hédouis-Guihur et Ginette Dany qui m'ont accompagné dans ce travail ainsi que les bénévoles qui ont aidé au montage et démontage de l'exposition et tenu les permanences.

Pour conclure, je citerai cette phrase du Maréchal Foch à la fin de la guerre :

"Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir."



Raphaël Geffray



Animations de Noël 2017

Au menu de cette édition : chants marins avec "Les Timoniers", sculpteur de ballons, initiation au cirque, balade en calèche, jongleur de feu ont animé le centre bourg.

Le Père Noël est venu faire un petit tour en fin d'après-midi...!

L'Apel-Ogec de l'école St Gildas a assuré l'intendance avec le sourire!







Dispositif "Argent de Poche"

Pour la deuxième année, la municipalité a reconduit l'opération "Argent de Poche". Quatre jeunes de 17 ans ont été tirés au sort pour effectuer une mission d'intérêt général.

L'opération s'est déroulée du 9 au 20 juillet 2018 et du 6 au 17 août 2018.

La durée hebdomadaire était de 17 h 50 soit 3 h 50 par jour pour une rémunération de 175 € par semaine.

Du 9 au 21 juillet, j'ai eu la chance d'être choisie dans le cadre du dispositif "Argent de poche".

Je me suis rendue utile à la commune en participant à l'entretien des différentes salles communales. Durant ces deux semaines, j'ai pu découvrir le travail effectué par personnel



communal. Agréable et formateur, ce dernier m'a aidé dans les tâches qui m'étaient confiées. J'ai pu ainsi découvrir un métier difficile mais indispensable à la bonne tenue des locaux.

Je remercie tout particulièrement Solange, Odile, Nathalie et Carole de m'avoir fait confiance tout au long de ces deux semaines.

Laurie Hays



L'opération "Argent de Poche" est une opération intéressante vis-àvis des jeunes de 16 à 17 ans. Cette démarche m'a permis d'avoir nouvelle expérience professionnelle et une meilleure connaissance dans la gestion des espaces verts de la commune. Cela m'a également permis d'avoir une rémunération. L'opération "Argent de poche" est idéale pour les jeunes qui cherchent un job d'été et qui n'en trouvent pas à

Thomas Dubot



Le dispositif "Argent de poche" mis en place par la commune m'a permis durant 2 semaines de découvrir le monde du travail. Tout en avant différentes missions à accomplir: l'entretien des salles, la bibliothèque ainsi que la mairie, ce job d'été m'a également permis communiquer avec personnel communal. J'en profite d'ailleurs pour le remercier.

Je tenais aussi à remercier Solange avec qui j'ai passé la majeure partie de mon temps.

Emma Le Blay

Le dispositif "Argent Poche" m'a permis d'éclaircir encore plus ma vision du monde du travail. Je souhaite remercier Didier Laly et toute l'équipe qui m'ont très bien accueillie et accompagnée durant ces 2 semaines.

Ce fut une bonne expérience!

Elodie Olivier



Guégonnais à l'honneur

Portrait d'Anne COURTINE, pastelliste de France

Originaire de la région parisienne où elle obtient son bac d'art plastique en 1987, elle travaille à plein temps comme animatrice culturelle dans le Val de Marne. A partir de 2003, elle se consacre à son art et en priorité aux pastels secs.

L'année 2011 fut l'année de la révélation. En s'installant en Bretagne, une rencontre avec Bernard RIO, historien et ethnologue breton, conjuguée à la richesse du patrimoine : chapelles, calvaires et sculptures, allaient lui dicter la suite de sa carrière.



En 2013, elle obtient plusieurs prix grâce à son travail. Anne Courtine intègre la société des pastellistes de France. Ainsi elle expose et est reconnue à travers le monde entier.

Plusieurs projets à venir :

Un livre sur la démarche artistique du patrimoine breton, puis un autre coécrit avec Bernard RIO sur "la Bretagne de A à Z".

A la demande de la municipalité, un livret sur les travaux de l'église St-Pierre St-Paul illustré de croquis permettra de garder une trace pour les futures générations.

Depuis plusieurs années, Anne Courtine donne des cours de tous niveaux, avec plusieurs techniques tous les mardis à la salle de La Ville Pelote de 9 h 30 à 16 h 00. Tél. 06 12 84 36 72

Propos recueillis par Denis Jacques

Tour de France de Lionel ROBIN

Ce Guégonnais de 31 ans, natif de la Ville Hourman, est un passionné de vélo.

Lionel a parcouru un périple de 2 733 km à vélo à travers la France en 37 jours. Au programme, 35 étapes avec deux jours de repos, soit une moyenne de 78 km par jour mais parfois ses étapes dépassaient les 100 km. Il a terminé son activité professionnelle le 3 août et il a commencé son périple le 4 août 2018.

Lionel a beaucoup circulé sur les pistes cyclables. Départ de Guégon puis Redon, Nantes, Saint Brévin, Les Sables d'Olonnes, La Rochelle, La Palmyre, Bordeaux, Toulouse, Carcassonne, Narbonne, Montpellier, Nîmes, Avignon, Valence, Lyon, Macon, Nevers, Orléans, Tours, Saumur, La Poissonnière, Ligné, Saint Perreux et retour à

Guégon.



Lionel a dormi très souvent chez l'habitant, et dans les campings. Il utilisait le site "Warmshowers" pour réserver une nuitée, puis il a rejoint quelques amis sur son parcours sportif. Lionel aime le vélo. Déjà en 2015, il a fait un premier périple de Strasbourg à Guégon, soit 1410 km en 16 jours du 9 au 24 mai 2015.

Le poids du vélo en charge était de 29 kilos.

"Durant mon parcours, je n'ai eu aucune crevaison, mais à Nîmes, j'ai dû changer le pneu arrière ainsi qu'un rayon.

Des douleurs, oui j'en ai eu comme tous les cyclistes et il me reste une légère tendinite. Dans la région de Valence, le vent a compliqué ma progression. J'ai eu le temps d'admirer les paysages. Chaque étape était conçue pour me laisser le temps de découvrir les villes. J'ai ainsi traversé de petits villages forts sympathiques et j'ai apprécié particulièrement les villes de La Rochelle, Avignon et Carcassonne."

Lionel vient de réaliser un exploit et il aura souvent l'occasion de commenter son périple auprès de ses amis, sa famille et les jeunes qui ont déjà commencé à lui poser diverses questions.

Encore un grand bravo à toi Lionel!

Propos recueillis par Robert Danet

Guégonnais à l'honneur

Pierrick COGARD - 18 ans

1- Quand as-tu eu l'idée de faire partie des sapeurs-pompiers?

A la fin de la quatrième, j'ai intégré les jeunes sapeurs-pompiers de Ploërmel. Au départ, j'étais dans un groupe de 16 jeunes, on a terminé la formation à 10. J'ai reçu une formation théorique et pratique avec beaucoup de sport. J'ai découvert le matériel et j'ai appris les techniques de lutte contre l'incendie. J'ai appris les gestes qui peuvent sauver des personnes et j'ai participé à des manœuvres et des cérémonies. J'ai évolué au sein d'une véritable équipe et je partage des valeurs de solidarité et de civisme.

A la fin de ces 4 années, j'ai passé un brevet avec un test de connaissance, un test de manœuvres courantes et des épreuves sportives (course, natation, grimper à la corde)



2 - Où en es-tu dans ta formation?

Depuis le mois de septembre, je suis à Josselin, je suis un "apprenant ", j'interviens lors des sorties avec 3 sapeurspompiers. Je suis de garde un week-end par mois du vendredi 20 h au lundi 6 h. Les sorties sont très variées. En février 2019, j'aurai une deuxième formation pour pouvoir intervenir en tant que sapeur-pompier.

3 - Qu'est ce qui t'a motivé à faire ce choix?

J'aime être au service des gens et porter secours aux personnes. C'est très valorisant. Je veux en faire mon métier.

4 - Où en es-tu dans tes études ?

Je suis actuellement en Bac Pro à Redon en mécanique automobile.

5 - Quels sont tes loisirs?

Je fais du foot depuis 12 ans à Guégon. Depuis 2 ans, j'évolue en équipe sénior.

Propos recueillis par Robert Danet

Trois jeunes de Guégon participent à la Gwened Cup!

Valentin Jéhanno, l'éducateur présent avec les jeunes durant le week-end, nous raconte :

"Les 9 et 10 juin 2018, l'équipe U12 du Groupement Jeunes du Pays de Josselin a disputé pour la première fois la DANAO GWENED CUP au stade de la Rabine à VANNES, avec dans ses rangs 3 jeunes Guégonnais : Noa Le Piouffle, Lucas Morelle et Diégo Lambourd.

Ce tournoi a rassemblé 40 équipes avec la présence des plus gros clubs français dont le l'OL, RC Lens, EA Guingamp et certaines équipes étrangères. Côté résultat c'était un peu compliqué vu les équipes que nous avons jouées, mais nous avons été loin d'être ridicules et nous avons fait preuve de courage et de solidarité tout au long de ce week-end".

Questions à Noa, Lucas et Diégo :

Que retenez-vous de ces 2 jours et quelles sont vos impressions ?

Noa: Nous avons passé de très bons moments entre copains. Je suis content d'avoir gagné contre EA Guimgamp et aussi d'avoir joué sur le stade de La Rabine. Et je suis fier de notre parcours même si nous avons eu du mal. C'était sympa d'avoir accueilli des joueurs que l'on ne connaissait pas. Je me souviendrai toujours de ces 2 jours!

Lucas : Je suis content d'avoir eu l'opportunité de jouer sur le stade de La Rabine, d'avoir rencontré des grosses équipes et surtout d'avoir gagné contre EA Guingamp. Diégo : Magnifique terrain, rencontres avec de grosses équipes, superbe ambiance, gros challenge pour notre équipe U12 et fierté d'avoir participé à la Gwenep Cup au côté de notre coach et avec tous mes copains. Présence des parents "Nos supporters" et accueil de joueurs à la maison. Ces 2 jours intenses sont gravés dans ma mémoire!

Félicitation à Noa, Lucas, Diégo et à Valentin Jéhanno.





Vie Locale

Guégonnais à l'honneur

Maelane GUILLOUX

Cette inconditionnelle de Mickael JORDAN joue au basket aux ESG depuis l'âge de 6 ans.

Soutenue par le club, Maelane (ainsi que plusieurs autres joueurs du club) s'inscrit au critérium départemental qui a eu lieu à CARO le 1^{er} avril 2018. Après avoir passé une demi- journée de tests individuels, alternant exercices techniques (dribbles/shoots) et théoriques sur les différentes règles du basket, les résultats tombent...

Maelane termine à la première place, lui permettant d'aller à AVON près de FONTAINEBLEAU pour le criterium national. : mêmes tests qu'à CARO avec de l'athlétisme en plus. Elle brille à nouveau et termine à la quatrième place...

Bravo à cette championne en herbe!

La saison se termine par une finale départementale de la coupe FSCF avec ses copines guégonnaises, à REGUINY contre GUEHENNO. Cette fois, l'équipe s'incline et s'offre la deuxième place départementale !!!!

Propos recueillis Nicolas Fruchart



Raphaël DUAULT et Thomas DUBOT

Raphaël : J'ai 17 ans, j'étudie au lycée Fulgence

Bienvenue à Loudéac

Thomas : J'ai 18 ans, j'étudie à l'IUT de Vannes

Où pratiquez-vous?

Nous pratiquons au Judo club de Josselin.

Comment vous est venue l'envie de faire ce sport ?

Raphaël: Le judo m'a intéressé car c'est un sport de combat individuel. Je pratique depuis 11 ans.

Thomas: Je suis allé voir un cours et ça m'a plu. Je

pratique depuis 10 ans.

Combien d'entrainements par semaine?

Raphaël: Au début, il y a 2 cours par semaine pour les

débutants et ensuite 1 cours plus intensif pour les ados et adultes auxquels s'ajoutent les compétitions du samedi

et du dimanche.

Thomas: J'ai pratiqué 1 fois par semaine pendant 2 h.

A quel niveau pratiquez-vous?

Raphaël: J'ai pratiqué au niveau départemental et régional mais également en demi-finale France.

Thomas: J'ai pratiqué au niveau départemental et régional. J'ai été 3ème au championnat Morbihan par équipe.

Votre palmarès? Que peut-on vous souhaiter?

Raphaël: J'ai obtenu la ceinture noire qui m'a été remise par Matthieu BATAILLE en mai 2018, lors des 50 ans du club de Josselin, j'ai décidé de faire un break d'un an pour privilégier mon projet professionnel.

Thomas: J'ai obtenu la ceinture noire remise également par Matthieu BATAILLE. Ce que l'on peut me souhaiter, c'est une bonne continuation dans le sport.

Toutes nos félicitations à nos 2 judokas pour cette ceinture noire!

Propos recueillis par Marilyne Le Piouffle





Vie Locale

Activités sportives

Comme chaque année, nous proposons aux enfants, lors des vacances scolaires, la découverte d'un sport ou d'une activité originale.

Le fil rouge de cette année était le RUGBY : à chaque vacance, un stage de rugby était proposé aux enfants pour qu'ils puissent découvrir ce sport, l'apprécier et peut-être déboucher pourquoi pas sur la création d'un club.

Nous avons également proposé du TIR A L'ARC, une activité animée par l'association "La Flèche Josselinaise". La BOXE EDUCATIVE animée par Didier BUCH, éducateur boxe sur Ploeren.

Cet été, le CERF-VOLANT fut à l'honneur : fabrication et initiation proposées par Bertrand LEFEBVRE de "EKOKITE".

Enfin, plus ludique pour finir les vacances : une animation KOH LANTA avec les enfants de la commune de Lanouée.









Fête du sport : 1ère édition

Du 21 au 23 septembre 2018, avait lieu la 1ère Fête du Sport nationale mise en place par l'ancienne Ministre des Sports, Laura Flessel. La municipalité a souhaité y participer en partenariat avec les associations sportives de la commune, en proposant 12 défis à réaliser dans les disciplines suivantes : Foot, Basket, Tennis de table, Tir à l'arc, Twirling, Badminton, Handball, VTT, Gym, Rugby, Golf et Athlétisme. 22 équipes de 3 - 4 personnes en famille ou entre amis ont participé. Ce fut un moment intergénérationnel convivial ou tout le monde est reparti avec un lot. Rendez-vous le 21 septembre 2019!





Service intergénérationnel

Pour la troisième année consécutive, la commune de Guégon a organisé un service intergénérationnel au mois de Juillet.

Deux jeunes lycéennes de 17 ans se sont portées volontaires pour rendre visite à des personnes isolées ou seules.

Elsa Bauché et Maëlle Gillet ont ainsi pu échanger leur expérience avec celle d'autres générations.

Une fois par semaine pendant 4 semaines elles ont pu faire des promenades, des jeux, de l'informatique avec les 25 personnes visitées.

La satisfaction était unanime tant du côté des jeunes que des personnes visitées



J'ai 17 ans et je suis en Bac Pro Services aux personnes et aux territoires, et le Service Intergénérationnel proposé par le CCAS correspondait à mon cursus scolaire.

Avec les personnes âgées, nous avons tout d'abord appris à nous connaître mutuellement en parlant de nos familles, de notre vie. C'était très important pour ces personnes d'échanger sur leur passé et pour moi aussi de découvrir ce qu'elles ont vécu auparavant.

Les activités étaient variées d'une personne à une autre. Certaines préféraient les promenades à pied, d'autres les jeux de société, une personne m'a demandé de lui montrer quelque notions en informatique.

Cette expérience a été vraiment très enrichissante pour moi et j'ai pu leur apporter un peu de gaieté dans leur vie et je les remercie de m'avoir accueillie.

Je recommande aux jeunes de tenter cette expérience car on ne se rend pas forcément compte des difficultés et de l'isolement que vivent ces personnes. Et là, je me suis aperçue que ce n'est pas facile pour elles tous les jours.

Maëlle Gillet

J'ai effectué le service intergénérationnel ce mois de juillet 2018. C'était ma première expérience professionnelle et je ne suis pas déçue. J'ai fait la connaissance de treize personnes de Guégon et ses alentours avec lesquelles j'ai passé mon mois de juillet. Ces personnes m'ont beaucoup appris sur moimême, ma famille et sur leurs histoires toutes différentes les unes des autres. J'ai apprécié leur rendre visite chaque semaine et faire des activités avec elles. De plus les voir s'ouvrir à moi au fur et à mesure des semaines m'a fait extrêmement plaisir et j'ai pu créer de réels liens avec elles.

En définitive, je remercie la municipalité de Guégon de m'avoir offert l'opportunité de vivre cette expérience humaine que je recommande à tous.

Elsa Bauché

Concours de belote

Le 13 octobre dernier, un concours de belote a été organisé au profit du CCAS. C'est à l'association, "Sauvegarde du patrimoine" que nous devons cette soirée. 14 équipes se sont affrontées dans la bonne humeur, l'association a donc pu remettre un chèque de 300 € au CCAS.





Repas du CCAS

Comme tous les ans, le premier dimanche d'octobre a eu lieu le déjeuner organisé par la municipalité pour les personnes âgées de 68 ans et plus. A cette occasion, 200 personnes ont répondu présentes à ce repas festif tout en musique, animé par Stéphane Barillet.



Les doyens de la commune de plus de 90 ans présents au repas

Goûter de Noël 2017

Les personnes seules, malades ou atteintes d'un handicap ont eu l'occasion de partager un goûter organisé par le Service Évangélique, courant décembre. Un moment convivial tout en musique...

Les membres du service évangélique offrent la possibilité de véhiculer les personnes âgées à la salle du Parc.

> Goûter de Noël du Service Évangélique







Vie Scolaire

Garderie scolaire - saison 2018/2019

Conditions d'inscriptions

Avant d'utiliser les services de la garderie scolaire vous devez procéder à l'inscription de vos enfants en mairie (service affaires scolaires).

Première inscription:

Quand ? Fin mai - début juin. Elle doit se faire en Mairie. Fiche d'inscription disponible sur le site www.guegon.fr

Renouvellement:

Un formulaire d'inscription est transmis fin mai - début juin aux familles déjà inscrites l'année précédente. Il doit être retourné impérativement avant la date indiquée sur l'imprimé. Les tickets unitaires non utilisés fin juin, restent valables jusqu'au 30 septembre de l'année en cours.

Tarifs garderie scolaire année scolaire 2018/2019

Carte d'abonnement trimestriel 51.00 €
Carnet de 10 Tickets 32.00 €
Ticket occasionnel 3.20 €

Horaires

Matin : 7 h 00 - 8 h 30 Soir : 16 h 30 - 18 h 45

INSCRIPTIONS:

Toutes les personnes susceptibles d'avoir besoin des services de la garderie scolaire pour la rentrée 2019/2020 doivent venir en mairie afin de remplir une fiche d'inscription courant juin 2019.

Transports scolaires 2018/2019

Le service de ramassage scolaire sur GUEGON est desservi par :

GUN 301 : 1 Taxi de 8 places : (8 élèves - 3 arrêts)

GUN 302 : 1 Taxi de 8 Places : (7 élèves : 6 arrêts) - Matin 7 enfants - Soir : 6 élèves

+ 1 pris en charge par le circuit GUN 303

GUN 303 : 1 Taxi de 8 places : (1 élève - 1 arrêt) le soir uniquement - (Pris en charge

au niveau participation familiale avec le circuit GUN 302)



CIRCUITS	TRANSPORTEUR	Nombre d'Elèves	Nombre KMS Aller-Retour	Coût Global	Participation Familles	Dépense Subventionnable	Participation C.Général	Reste à Charge Commune
GUN 301	TAXIS REGUINOIS	7	80/jour	5 725,05€	1 052€	4 673,05€	2 336,54€	2 336,51€
GUN 302	TAXIS DESNES	5	58/jour	6 909,98€	743,00€	6 166,98€	3 083,49€	3 083,49€
GUN 303	TAXIS RAOUL							
	GAUTIER JOSSELIN	0	27/Jour	2 100,06€	0,00€	2 100,06€	1 050,03€	1 050,03€
TOTAL G	ENERAL	12		14 735,09€	1 795,00€	12 940,09€	6 470,06€	6 470,03€

Participation du Conseil Général à raison de 50 %

Tarifs année 2018/2019

CATEGORIE DE TARIFS	Année	l ^{er} trimestre	2° et 3° trimestre
Plein tarif	135 €	45 €	90 €
Tarif réduit (1)	107 €	45 €	62 €
Hors secteur	165 €	55 €	110€
Duplicata carte de transport scolaire 1/2 pensionnaire		10 €	

Pour les familles qui le souhaitent, possibilité de s'acquitter de la totalité de leur participation dès le ler trimestre y compris pour le tarif réduit dès lors que la famille est en mesure de présenter un justificatif.

Défaut titre de paiement : Toute fraude entraîne, outre la régularisation, une pénalité égale au prix de la carte annuelle.

Conditions d'inscriptions

• Première demande d'inscription

Quand ? Fin mai - début juin. Elle doit être effectuée auprès de la Commune, de l'intercommunalité concerné.

Renouvellement

Un formulaire de pré-inscription est transmis courant mai-juin aux familles déjà inscrites. Il doit être retourné impérativement avant la date indiquée sur l'imprimé.



Vie Scolaire École Saint Gildas



La rentrée 2018 s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Cette année, 152 élèves ont fait leur rentrée à l'école St Gildas, répartis en 7 classes dont 3 classes bilingues français/breton.

Au niveau de l'équipe enseignante, Solenn ADAM arrive sur l'école en tant que chef d'établissement et enseignante des CM1/CM2 à la place de Marie-Noëlle GAUTIER, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Michelle JONQUEMAT remplace quant à elle, Fabrice COUCHELLOU qui a demandé son changement d'école. Nous accueillons aussi Lydie KERVINGANT, décharge de direction le vendredi et Vincent RYLEWSKI en CM bilingues le lundi.

Pour l'année 2018/2019, nous développerons plusieurs projets :

- Nous continuons le **projet Eco-Ecole** en développant cette année le thème de la santé : qu'est-ce qu'être en bonne santé ? Comment rester en bonne santé ? Qui sont les professionnels qui peuvent nous aider à être en bonne santé... ?
- des projets de cycle sont également mis en place cette année : les sciences en maternelle/ CP, les arts en CP bilingues/ CE1/CE2 et le monde de la montagne avec le voyage à la neige prévu pour les CM.

L'école est également le lieu privilégié pour développer le "vivre ensemble". L'équipe pédagogique met donc tout en œuvre pour permettre aux élèves de mieux vivre ensemble : conseils de coopération, élèves médiateurs sur la cour, matinées mélangées, ...

Si vous avez envie de nous suivre plus particulièrement, le site internet de l'école est régulièrement mis à jour, n'hésitez donc pas à le consulter:

http://guegonstgildas.toutmonannee.com

Au nom de toute l'équipe éducative, des élèves et de leurs familles, je remercie très sincèrement toutes les personnes qui œuvrent (souvent dans l'ombre) pour permettre à chacun de bénéficier d'un enseignement de qualité, plein de projets et de rencontres, et tout cela dans des locaux et un environnement accueillant et agréable. Je pense tout particulièrement aux bénévoles des associations de l'école (APEL, OGEC et AEP), mais également à la municipalité et à tous ceux qui offrent de leur temps.

Sans vous, l'école ne pourrait vivre, alors merci à chacun pour votre participation aux manifestations proposées par l'école et pour votre accueil à chaque sollicitation des enfants pour les ventes de tickets de tombola, brioches et autres...

Solenn ADAM, chef d'établissement

Journée Littérapuce des Maternelles Vendredi 18 mai 2018

Des rencontres avec les autres écoles du réseau de Josselin sont organisées chaque année scolaire. Les élèves se sont retrouvés à Josselin. Cette rencontre était l'aboutissement d'un travail sur le thème de l'ours dans toutes les classes maternelles du réseau. Des ateliers sportifs et culturels ont été mis en place pour le plaisir de tous les enfants : danse de l'ours, puzzles, coloriage, relais, conte et même du massage. Cette rencontre s'est bien sûr clôturée avec le pique-nique tant attendu.









Piscine





A l'issue de 10 séances de piscine, entre septembre et décembre, les élèves de CP-CE1 ont reçu des diplômes attestant des compétences acquises. Ils ont également validé le test "Boléro" qui leur permettra de pratiquer des activités nautiques.



Vie Scolaire

École Saint Gildas





Sylvie Roch, de l'association "Dans les veux Léa" intervenue dans toutes les classes de primaire pour sensibiliser les

enfants au thème du harcèlement à l'école. L'aprèsmidi, les élèves ont couru en signe de solidarité avec les mouvements luttant contre le harcèlement.

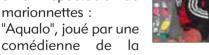
Noël 2017



A l'occasion des fêtes de Noël, tous les élèves de l'école ont présenté à leurs parents un spectacle de chants. Ils ont ensuite partagé un après-midi au cinéma de Josselin, autour des films d'animation "l'Étoile de Noë" (primaires) ou "La lettre de Myrtille" (maternelles).

Spectacle de marionnettes

Le 8 février, tous les élèves de l'école ont eu la chance d'assister à un spectacle de marionnettes:



compagnie de l'Ours bleu. Ce spectacle a permis d'aborder des thèmes essentiels comme la préservation de l'eau : précieuse et rare.

A la fin du spectacle, la comédienne a expliqué l'envers du décor, en prenant soin de ne pas casser la magie du spectacle.

Carnaval

Le vendredi 23 février, tous les élèves de l'école ont défilé dans les rues de Guégon, à l'occasion du



Solidarité





Le mardi 20 mars, tous les élèves de l'école ont participé à une course de solidarité, en soutien à Alexis BELLANGER. Avec leurs camarades des écoles catholiques du réseau de Josselin, ils ont couru dans le quartier de Sainte Croix. Les élèves de maternelle quant à eux ont couru dans l'enceinte de l'école.

Filière bilingue

Le jeudi 5 avril, les élèves de la filière bilingue se sont rendus à Josselin, pour un temps d'échange avec les élèves de Notre Dame du Roncier.



Après avoir regardé un dessin animé en breton au cinéma, ils se sont rendus à l'école de leurs camarades pour un temps de jeux en breton.

La Redadea

Le dimanche 6 mai, à l'occasion du passage de la course "Redadeg" promouvant le breton, plusieurs familles se sont réunies pour un pique-nique suivi de danses bretonnes sur la cour. Les volontaires ont couru dans les rues de Guégon au passage de la course.



Rencontre sportive avec les autres écoles du réseau

Le mardi 22 mai, Les CP-CE1-CE2 ont vécu une belle journée sportive, avec les élèves des écoles du réseau de Josselin. Ils ont fait une course d'orientation le matin, et expérimenté divers sports collectifs l'après-midi

(thèque, basket, tchouk, badminton...). Ils ont terminé la journée par un jeu coopératif: la OLA.





Vie Scolaire

École Saint Gildas



Projet "101 départements, 101 cartes postales"

Les élèves de CP-CE1 bilingues, et les CE1 monolingues ont participé à un projet intitulé "101 départements, 101 cartes postales". Tout au long de l'année scolaire, Ils ont reçu, et envoyé des cartes à des écoles partenaires, afin de présenter le Morbihan et de découvrir le territoire



français avec ses paysages, son patrimoine culturel ou encore ses s p é c i a l i t é s culinaires.



Sortie scolaire des maternelles et cycle 2





Lundi 11 juin, les élèves de maternelles et de CP-CE1 se sont rendus à la presqu'ile de Rhuys, pour y découvrir l'écosystème marin : Marion, ostréicultrice, leur a fait goûter des salicornes, des algues ainsi que de l'obione (plante qui pousse en bord de mer). Ils ont ensuite pêché des bigorneaux, palourdes, crabes...

L'après-midi, les CP-CE1 ont pratiqué des activités nautiques (paddle et optimist). Quant aux élèves de maternelle, ils se sont rendu au parc Celt'Aventures pour pratiquer de l'accrobranche et participer à une chasse au trésor.

Filière bilingue

Les élèves de la filière bilingue se rencontrent avant chaque vacance pour une matinée en breton : sketches, chants, danses, kamishibaï...

Ils ont également préparé un spectacle, en breton, qu'ils ont présenté à leurs parents en avril 2018.







Les CM

15 et 16, 29 et 30 janvier 2018 : Intervention du Grand Bassin de l'Oust

Dans le cadre de notre travail sur l'eau, Frédéric Briend, du Grand Bassin de l'Oust, est intervenu dans les classes de CE2-CM bilingues et monolingues. Il a expliqué le cycle de l'eau ainsi que le fonctionnement d'un bassin versant aux élèves à l'aide de maquettes. Les enfants ont également pu faire quelques expériences.

Du 28 au 30 mars : Classe rivière

Toujours dans le cadre du travail sur le thème de l'eau, les élèves de CE2-CM monolingues ont fait un séjour à Belle-Isle-en-Terre où ils ont pu étudier plus en détail la faune et la flore d'une rivière. Les élèves de CE2-CM bilingues ont quant à eux pu approfondir en même temps leur pratique du breton lors d'un séjour à La Chapelle Neuve.





Vie Scolaire École Saint Gildas



10 avril 2018 : visite à la ferme

Les élèves des classes de CE2-CM1 et de CM2 ont visité la ferme de Pascal Le Labourier à La Ville Orhan. Tout en visitant les installations, ils ont pu demander des précisions sur le fonctionnement général de l'exploitation ainsi que sur l'utilisation de l'eau au sein de celle-ci. Ils ont ainsi pu préparer leur participation au Comice agricole qui avait lieu



à Guégon cette année. L'après-midi s'est terminé par un goûter qui a été très apprécié des enfants!



19 avril 2018 : Permis vélo

Les classes de CE2-CM bilingues et monolingues ont préparé le permis vélo par des exercices théoriques et pratiques lors d'une matinée ensoleillée qui s'est terminée par le passage du petit test permettant d'obtenir le fameux sésame! Celui-ci leur a été remis l'après-midi même.





18 mai 2018 : Brocéliande Sport Nature

Pour la première fois cette année, les classes de CE2-CM1 monolingues et CE2-CM bilingues ont pu participer à la journée sportive organisée par Ploërmel Communauté au Lac au Duc. Les élèves devaient produire une œuvre de Land Art et l'apporter sur place où ils ont pu participer à divers ateliers sur les thèmes de la nature et de l'eau. Ils ont aussi pu découvrir quelques activités sportives comme les jeux bretons, la sarbacane, le tir à l'arc, l'escalade, le kayak, etc.









18 juin 2018 : sortie vélo

Pour clôturer le travail effectué avec le Grand Bassin de l'Oust, les élèves de CE2-CM bilingues et monolingues ont passé une journée à vélo en faisant un parcours d'environ 15 km dans la vallée du Sedon. Au cours de cette journée, ils ont pu réactiver leurs connaissances sur la faune et la flore en milieu humide. Après un passage sur les bords du canal de Nantes à Brest, nos courageux cyclistes ont terminé leur périple par un arrêt à la station d'épuration de Josselin.

30 juin 2018 : Comice agricole

Les élèves de CE2-CM monolingues ont apporté leur contribution au Comice agricole qui s'est déroulé à Guégon cette année. Les élèves de CM2 avaient préparé des panneaux très bien documentés (élevage et cultures pratiquées, etc.) sur les exploitations agricoles présentes sur la commune de Guégon. Les deux classes avaient également préparé une couronne de fleurs en papier crépon chacune pour la remise des prix du concours bovin.



Vie Scolaire École Saint Gildas



Sécurité routière

Le mardi 17 et le jeudi 19 avril 2018, les élèves de l'école Saint Gildas ont suivi trois demi-journées d'apprentissage sur une piste cyclable pour rouler en toute sécurité.

Les classes de CE2, de CM1 et de CM2 ont bénéficié de cette formation.



Une première partie théorique pour se familiariser avec les panneaux de signalisation et commencer à apprendre le code de la route.

Une deuxième partie plus pratique : les enfants qui sont arrivés avec leur vélo ont pu s'entraîner sur une piste cyclable avec des feux tricolores, des panneaux de priorité, de céder le passage, de stop et des passages piétons. Les enfants ont regardé plusieurs vidéos de la sécurité routière qui montraient le risque d'accident : le soir, il faut être bien éclairé et porter un gilet fluo, etc....

Ce fut le moment de rappeler que le port du casque est désormais obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans et également pour les petits sur le porte-bagage.

La formation se terminait par un quizz et les enfants repartaient avec leur permis de conduire vélo.

Robert Danet, référent sécurité routière.

Départ en retraite Marie-Noëlle GAUTIER

Le vendredi 6 juillet 2018 a marqué le début des "grandes grandes vacances" de Marie-Noëlle Gautier. Après 34 ans dans l'enseignement, dont 5 en tant que directrice de l'école Saint Gildas, Marie-Noëlle a fait valoir ses droits à la retraite. Arrivée en 2003 à l'école de Guégon en tant qu'enseignante, elle a pris la direction de l'école en 2013 suite au départ de David Salaün.

Alors, pour sa dernière sortie des classes, tous se sont rassemblés pour lui dire "au revoir" : ses anciens collègues mais également ses anciens élèves de Guégon, de Quily et de Saint-Servant sur Oust se sont retrouvés sur la cour de l'école pour ce beau moment d'émotion.

Nous lui souhaitons une belle retraite bien méritée!

Marie-Noëlle a passé quinze ans à l'École Saint Gildas de Guégon en tant qu'adjointe puis directrice.

Nous avons beaucoup apprécié son professionnalisme, sa capacité d'analyse et son efficacité pour gérer sa classe et la vie de l'école.

Elle a dirigé l'école d'une manière ferme tout en faisant preuve de beaucoup de souplesse suivant les situations.

Marie -Noëlle a eu à coeur de se renouveler tout au long de sa carrière en participant régulièrement à des formations.

Ses collègues ont apprécié sa qualité d'écoute et son esprit d'équipe. Elle leur communiquait son énergie et son enthousiasme.

Ses élèves et les accompagnateurs garderont un bon souvenir des sorties et des voyages en classe de neige et en classe rivière très riches en expériences.

Très, très bonne retraite Marie-Noëlle!

Christiane, Marcelle et Maryse









Vie Scolaire

École maternelle et élémentaire Suzanne Bourquin

Depuis septembre 2018, les deux écoles du Groupe Scolaire public Suzanne Bourquin sont revenues à la semaine de 4 jours. L'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) a été modifiée : les T.A.P. de l'après-midi ont été supprimés alors que les TAP sur le temps de pause méridienne sont maintenus pour les élèves déjeunant au restaurant scolaire.

Les ateliers proposés sont sans inscription par groupe de 18 à 20 enfants maximum au choix parmi les activités suivantes : loisirs créatifs, club lecture, temps calme, jeux de société, sophrologie-relaxation, plateau sportif sur cour. D'autres ateliers thématiques ("la carte d'identité", fabrication de jeux, s'amuser avec les sons, création d'un loto...) sont proposés avec une progression sur plusieurs séances. Chaque enfant peut ainsi, s'il le souhaite, participer à un atelier de son choix pendant 45 minutes le midi.

Pour les nouveaux arrivants, les inscriptions aux services périscolaires du Groupe Scolaire Suzanne Bourquin s'effectuent auprès du Syndicat Scolaire du Pays de Josselin. Les formulaires d'inscription sont disponibles dans nos bureaux situés dans les locaux de Ploërmel Communauté - Site de Josselin, 3, Place des Remparts à Josselin.

Tél: 02 97 22 24 90

Mail: direction@syndicatscolairejosselin.fr et assistante-adm@syndicatscolairejosselin.fr

Les deux écoles publiques Suzanne Bourquin sont dotées de sites internet respectifs pour une plus grande visibilité concernant les projets et la vie des deux écoles.

Site école élémentaire : http://ecolepubliqjosselin.toutemonecole.fr/ Site école maternelle : http://maternellebourquin.toutemonecole.fr/

Durant l'année scolaire 2017/2018, 70 élèves de 2 à 6 ans ont été scolarisés à l'école maternelle.

Les trois classes ont mis en œuvre un projet autour des albums jeunesse sur l'estime de soi.

Les élèves ont bénéficié d'une sensibilisation à la langue anglaise à travers différentes activités : apprentissage de chants et de comptines, lecture d'albums en français et en anglais, apprendre à se dire bonjour dans une autre langue.

Les MS et GS sont allés voir deux films dans le cadre d'école et cinéma.

Les élèves des trois classes ont assisté à un spectacle de danse contemporaine au théâtre de la parcheminerie à Rennes. Le spectacle "Grrrrr" proposait un rituel dansé où des figures animales apparaissent faites de peaux, de poils et de plumes. Un bestiaire d'animaux hybrides à jambes de danseuse qui amenait les spectateurs dans un univers à la fois doux et magique.

Ensuite, les enfants ont découvert le paysage urbain lors d'une promenade dans les rues de Rennes. Cela a été l'occasion d'observer différents bâtiments Rennais : la mairie, l'opéra, le parlement de Bretagne.

Lors d'un bal, les enfants ont repris, l'ensemble des chants et des danses appris lors des séances de musique avec Kaline. Celui-ci s'est déroulé le 6 juin au centre culturel. Les parents étaient invités à venir danser avec leurs enfants. Les élèves ont participé à une deuxième sortie et découvert les jardins de Brocéliande à Bréal sous Monfort.

Grâce aux amicales laïques et au syndicat scolaire, ces activités culturelles étaient entièrement gratuites pour les familles.













Vie Scolaire

École maternelle et élémentaire Suzanne Bourquin

Quelques temps forts de l'année scolaire 2017 - 2018 :

En élémentaire, année placée sous le thème des Arts, les élèves du CP au CM2 ont présenté un spectacle musical "Chat d'œuvre" le vendredi 25 mai et ont expérimenté l'art contemporain lors d'une sortie au Domaine de Kerguéhennec de Bignan fin mai. Une exposition a été réalisée à partir des œuvres de l'Artothèque du Morbihan et proposée pendant les portes ouvertes.



Les CE2 ont observé le patrimoine local avec une visite de Josselin et de son château ainsi qu'à travers un projet avec Anne Courtine, artiste pastelliste de Guégon. Leurs travaux ont été exposés début juin à la médiathèque de Josselin.



Toute l'année, les enfants de CM1 ont découvert le jeu de rôle avec Charlotte Dénouveaux, intervenante et traductrice de jeux de rôle chez La Loutre Rôliste. Tout en s'amusant, ils ont créé leur espace de jeu, leurs monstres, des gadgets de détective et de nouvelles missions. Ils ont ainsi beaucoup appris : l'improvisation, l'expression orale et écrite, l'imagination, la prise de parole...



Les CP, CE1 et CM1 ont bénéficié de l'intervention d'un animateur de l'Insectarium de Lizio. Ils ont reçu alors des fourmis et des chenilles afin de les observer et d'apprendre à les connaître.

Les CM2 sont partis en juin sur les traces de notre Histoire avec une visite du Musée de la Résistance de St Marcel.

Les écoles publiques se sont lancées dans cette nouvelle année scolaire 2018 - 2019 avec des organisations permettant de répondre au mieux aux besoins de chaque élève.

L'école maternelle poursuit ainsi sa mise en place des ateliers autonomes type Montessori et fait le choix de classes multi âges.

L'école élémentaire bénéficie cette année encore du dédoublement des CP avec deux classes à 12 élèves. Il est à noter aussi la présence d'un maître surnuméraire

pour les deux écoles et l'organisation de l'aide aux devoirs pour les enfants présents à la garderie.

Les projets ne manquent pas!

Cinécole, Défiart, natation pour les cycle 2, course d'orientation pour les CM, rugby pour les CE ...etc

Les CM2 ont déjà bénéficié d'une sortie au Musée du Souvenir à Guer dans le cadre de leur projet sur la Première Guerre Mondiale.

Un projet musique sur le thème de l'opéra sera mené sur 2 ans avec l'association Forum.

Le grand projet de cette année scolaire, c'est incontestablement le cirque !

Les écoles maternelle et élémentaire prépareront un spectacle que les parents pourront venir admirer sous chapiteau!

S'y grefferont d'autres activités sur ce thème toute l'année notamment en arts visuels.

Un projet ambitieux rendu possible aussi grâce au dynamisme des Amicales Laïques!

De bonnes conditions pour une belle année scolaire en perspective !

Ecole Maternelle Suzanne Bourquin Directrice: Mme Rozenn BAUTHAMY Coordonnées de l'école 14 rue des Saulniers - 56120 JOSSELIN - Tél. : 02.97.22.31.05 http://maternellebourquin.toutemonecole.fr Ecole Elémentaire Suzanne Bourquin Directrice : Mme Patricia BIOJOUT Coordonnées de l'école 14 rue des saulniers - 56120 JOSSELIN Tél. : 02.97.22.23.33 http://ecolepubligiosselin.toutemonecole.fr



Association Motocycliste Guégonnaise





La météo et les pilotes n'ont pas été au rendez-vous lors de notre "Entrainement officiel" de début de saison. Le résultat sur cette journée est négatif mais le bilan de l'année

est lui très encourageant avec une fréquentation du terrain toujours en hausse. Cela vient récompenser l'investissement permanent des bénévoles et le choix de l'association d'avoir investi dans l'achat de matériel. La piste est très appréciée et permet d'attirer des pilotes participants au Mondial et aussi des structures professionnelles (Evolution Sport Moto, Roptin MX, Team Yamaha Europe MJC).

Pour 2019, nous ferons l'impasse sur l'Entrainement Officiel d'avant saison afin de se consacrer à la préparation du terrain pour les entraînements mensuels, qui ont lieu le 1er weekend de chaque mois.

Yoann Hays





La Raquette Guégonnaise

Pour cette saison 2018/2019, la Raquette Guégonnaise, club de tennis de table, est composée d'une trentaine de membres, dont 15 inscrits en compétition.

Horaire des entraînements :

- Le mercredi de 19 h à 20 h 30
- Le vendredi de 19 h 30 à 21 h (Hors compétition).
- Entraînement des loisirs le samedi matin de 10 h 30 à 12 h.

Les jeunes joueurs (loisir) qui s'entraînent le samedi matin sont encadrés par Jean-Marie LOZÉ, l'animateur sportif de la commune et un compétiteur du club. Des activités sous la forme de jeux sont proposées aux très jeunes joueurs pour apprendre de façon ludique les gestes du tennis de table.

Sur le plan sportif, l'objectif de cette saison est d'essayer de faire monter une équipe pour que nos jeunes pongistes puissent encore progresser en évoluant dans une division supérieure.

Cinq jeunes joueurs prometteurs évoluent déjà dans nos trois équipes.

Événements à venir :

- Stage de perfectionnement à GUEGON les 26 et 27 décembre 2018.
- Repas de l'association : 12 janvier 2019.
- 4e édition du **Tournoi** de l'association ouvert à tous (licenciés et non-licenciés) au mois de juin.
- Cinq samedis après-midi "CIRCUIT JEUNES" organisés par le comité pour permettre aux très jeunes pongistes de découvrir la compétition.
- Trois samedis après-midis OPENS organisés par le comité pour permettre aux jeunes pongistes compétiteurs de participer à une compétition réservée aux jeunes joueurs.
- Déplacement à Hennebont pour voir un match de professionnels en lique des champions.

Contact: LORIC François

Tél: 07 69 12 56 76 - Courriel: raquette.guegonnaise@laposte.net Hall des sports : Avenue de la Ville Pelote - Guegon





Les Commerces Guégonnais

Les gagnants de la Quinzaine commerciale 2017



Téléviseur : Mme Bernard, tablette : Mme Kuntz, drone : Mme Robin Multicuiseur : Mme Le Borgne, ensemble cafetière : M. Geffray



APEL - OGEC Ecole St Gildas







Repas de l'école



Vide grenier



Kermesse

ACCA société de chasse

Repas des chasseurs





Les Cavaliers de la Vallée de l'Oust



Rando dans la vallée du Sedon

18^e endurance équestre qui s'est déroulée les 17 et 18 mars 2018 150 participants



Cavaliers en rando dans les Monts d'Arrée



Club des Aînés

Nos aînés en balade à La Vallée des Saints à Carnoët dans les Côtes d'Armor









Passe La Seconde

Gym Rythmique et Sportive (GRS)

Cours le vendredi 17 h 30 à 19 h 30 avec un stage à chaque vacance scolaire.

A la Toussaint 2018, intervention d'une danseuse classique professionnelle pour la technique corporelle.

Le club se déplace annuellement pour aller voir une compétition nationale (L'an dernier Nantes et cette année Brest)

Représentation de fin d'année en juin 2019.









Self-défense féminine le 26 aout 2018

Twirling Club de Guégon





La saison sportive 2017/2018 a été très bonne pour le Twirling Club. De très bons résultats et de très belles prestations étaient encore une fois au rendez-vous.

Des podiums tout au long de la saison qui ont permis de défendre les couleurs de notre club et de la commune de Guégon. La joie qui en résulte est due, en effet, à l'attente des résultats, mais aussi aux échecs qui ont précédé les victoires, nécessaires dans la progression du sport.

Merci aux 18 solistes, 3 duos, 1 équipe et 1 groupe (10/14 ans) pour leurs performances. Et en route pour une nouvelle saison.

Marie-Andrée Faucheux, co-présidente







Les P'tits Poucets

Les P'tits Poucets continuent leur chemin semé d'attention et de tendresse. Des liens se créent au fil des années. Chaque assistante maternelle suit ses bouts de chou dans leur évolution, rapide à ces âges.

Le contact avec d'autres adultes a été bénéfique. Un peu d'attention pour écouter des histoires, manipuler les livres avec Marie-Madeleine.

Lors de la motricité, passer dessous, dessus, en équilibre, glisser sur le toboggan, lancer des balles, essayer de les attraper, suivre un parcours... tout cela

permet à chacun de laisser son corps agir.

Il y a eu le thème du cirque où l'on a ri.

Ensemble, avec les mamans présentes, on change d'activités selon le jeudi, de 10 h à 11 h au complexe sportif.

Si vous voulez partager d'agréables moments, venez nous rejoindre avec votre enfant, vous serez les bienvenus.

Monique Mercier







Une centaine de participants à l'œuf Party du mois de mars

Gymnastique pour tous

Le repas de fin de saison 2017/2018 fut l'occasion de remercier, Josette BUOT, pour ses 19 années d'animation sportive au sein de l'association Gymnastique Pour Tous.

Nous lui souhaitons une retraite bien méritée!

Cette occasion a également permis de présenter Solène BRICARD qui remplace Josette.

Deux nouveautés sportives pour cette nouvelle saison 2018-2019 : la gymnastique pour enfants et des cours de Pilates.







Comité des fêtes de Coët-Bugat



1 100 repas servis



Fête champêtre du moulin de Penroc

Comité des fêtes de Trégranteur





Soirée choucroute et concours de palets sur planche sur herbe

Amicale Laïque de Guégon

L'amicale laïque de Guegon s'inscrit dans le paysage des amicales laïques des écoles publiques, sur le secteur de Josselin. Remise en activité en 2016, nous avons organisé une "boum" pour les enfants de 7 à 12 ans, en début d'année 2017 et 2018. Les objectifs principaux de cette animation sont de regrouper les enfants dans un autre cadre que celui de la scolarité, de créer un moment de convivialité, et de participer financièrement au soutien des activités proposées par les écoles Suzanne Bourquin (maternelle et élémentaire) et Max Jacob (collège). Nous espérons reconduire cet événement en 2019. Toutes les personnes souhaitant soutenir l'amicale laïque de Guégon sont les bienvenues !



Anne, Claudine et Nathalie.



Comité des fêtes de Guégon

Les Boucles Guégonnaises

Le 25 mars 2018, sur la ligne de départ, 160 coureurs issus des équipes de DN1 se sont disputés les trois marches du podium. Après un final remarquable, Emmanuel MORIN réglait au sprint, Fabien SCHMITT et Maxime CAM. Ces trois coureurs viennent chacun de signer pour 2019 pour une équipe professionnelle, ceci démontre encore une fois le très haut niveau des Boucles Guégonnaises.

Un public nombreux est venu assister à ce grand spectacle sportif. Il a pu encourager et applaudir ce peloton haut en couleur.

La nouvelle équipe dirigeante vous donne rendezvous le 31 mars 2019 pour la prochaine édition, la $34^{\rm e}$ du nom.









Les Miss 2018 : Aurégann Laly, Fleur Désigné et Élodie Olivier





Théâtre Da Wekon

Une très belle réussite pour cette saison 2018! Nos cinq représentations ont attiré pas moins de 900 spectateurs! Ceci est très gratifiant pour tous les comédiens ainsi que pour les bénévoles. Nous remercions d'ailleurs notre fidèle public qui nous suit depuis plus de 10 ans.



Cette année, vous avez pu remarquer qu'une belle scène fixe a été installée

à la salle du Parc. Cela nous facilite désormais le montage des décors et nous permet de jouer dans de meilleures conditions de confort et de sécurité. Pour la nouvelle saison 2019, une rampe d'éclairage et une amélioration de la sonorisation ont été réalisées.

Nous remercions la municipalité pour toutes ces nouvelles installations.



Nous vous attendons encore nombreux les 23-24 février et 1^{er} - 2 - 3 mars 2019 pour un bon moment de rire avec les pièces suivantes :

- Pièce enfants : "Gare au fantôme masqué" de Ann Rocard

- Pièce adolescents : "Une statuette de perdue, dur de la retrouver" de Mathieu Bonnet

- Pièce adulte : "L'héritage diabolique de Tata Odette" de Jérôme Dubois

Virginie Pedrono, co-présidente Da Wekon





Association de Sauvegarde du Patrimoine de Guégon





Les manifestations annuelles (bourses aux affaires, puces de Pâques) de l'association de Sauvegarde du Patrimoine de Guégon permettent d'aider au financement de travaux de restauration.

Comme par exemple ceux de la chapelle Saint-Méen du Borne où l'association participe à hauteur de 18 000 €.



ESG Basket



BASKET BALL

U9 Mixtes 2

U13 Filles

U9 Mixtes 1





U 15 Mixtes

U18 Filles







Seniors 2





Loisirs

ESG Football







Équipe B



Équipe C



Remise d'un ballon par le maire



Loto, 450 personnes



Tartiflette

80 ans des ESG

C'est sous la présidence de Jean RIVIERE, et après de longs mois de préparation, que les ESG ont fêté leurs 80 ans le samedi 16 juin 2018.

Cette journée placée sous le signe des retrouvailles, a débuté à midi à la salle Yves Halgouët, par retransmission du match de coupe du monde de l'équipe de FRANCE, où une petite centaine de personnes a assisté à la première victoire des bleus.

L'après-midi a continué par des rencontres foot et basket intergénérationnelles, les plus jeunes ont pu évoluer avec de "vieilles gloires" venues évoquer de vieux souvenirs...

Après le traditionnel apéritif, la soirée s'est terminée par un dîner spectacle.

Une bien belle journée, qui récompense le travail de tout un bureau.

MERCI A EUX!















VTT Club Guégonnais



Suite à la marche gourmande du mois de mai, le VTT Club a fait un don de $500 \in \grave{a}$ Alexis Bellanger afin d'aider ses parents au financement d'une prothèse de jambe. Les co-présidents lui ont également remis un maillot aux couleurs du club.



Soirée raclette





560 participants à la rando VTT pédestre du mois d'avril



Marche gourmande

Badminton Guégonnais



Entraînements : les lundis et jeudis 20 h - 22 h







FNACA

Les cérémonies du souvenir





8 mai 1945

19 mars 1962 : remise de décorations Jean Laly a reçu l'insigne de porte-drapeau en bronze pour

3 ans de fidélité à la fonction Jean-Jacques Ollivro a reçu l'insigne de porte-drapeau avec

palme argentée en bronze récompensant au minimum 30 ans de fidélité à la fonction

11 novembre 1918



Inauguration des 3 nouvelles plaques



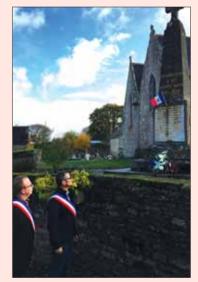
Les enfants ont déposé 164 drapeaux en l'honneur des Guégonnais morts pour le France





M. Gopois et son euphonium





Dépôt de gerbes à Coët-Bugat et Trégranteur



Musique à Mongrenier



17/12/2017 - concert de Noël à l'église de Coët Bugat avec Les Elles du Vent, chants de partout et d'ici





22/09/2018 - Duo du Bas, chanson polyglotte a capella



28/04/2018 - Tue Têt, chansons reprisées

Associations extérieures

Boules Anglaises

L'association des Boules Anglaises se réunit dans la salle des sports de Guégon les dimanches après- midi, les lundis matins et après-midi.

Elle est composée de 45 membres dont une dizaine de Guégonnais.

Le jeu a lieu sur des tapis de moquettes avec des boules aplaties aux 2 extrémités.

Des compétitions en simple, doublettes ou triplettes sont organisées chaque trimestre. C'est le lieu de belles rencontres amicales franco- anglaises.

Marcel Hauvespre



EQilibres

Pour la 5^e année consécutive l'association EQilibres - Qi gong et arts Énergétiques, dispense des cours de Qi gong, des pratiques de méditation, des stages de formation (huiles essentielles, calligraphie chinoise...) sur quatre communes du département.



A Guégon les cours de Qi Gong animés par Agnès Lorceau diplômée de l'école les Temps du Corps ont lieu les lundis de 17h30 à 19h et les vendredis de 9h à 10h30 dans la belle salle du complexe sportif. Les élèves peuvent pratiquer deux cours par semaine et choisir l'horaire et la commune qui leur conviennent. Sans oublier les ateliers du samedi à Sérent, ouverts à toutes et à tous.

Pour toute information tel 06 09 31 08 02 et par mail eqilibres@sfr.fr







Annuaires des associations guégonnaises

APEL ECOLE SAINT GILDAS	M. DANET Cédric	02 97 70 68 31	
OGEC ECOLE SAINT GILDAS	M. PEDRONO Gabriel	09 50 46 84 19	
LES P'TITS POUCETS	Mme MERCIER Monique	02 97 22 39 08	
ASSOCIATION MOTOCYCLISTE GUEGONNAISE	M. HAYS Yoann	06 23 49 39 31	amguegonnaise@gmail.com
ASSOCIATION PYUNDAI	M. HUG Norbert	07 71 05 04 61	
BIHAN TEAM CROSS	M. DOUCET Florian	06 24 12 01 92	
BOLIDES 56	M. LEGENDRE Roger	02 97 22 23 64	
ENFANTS DE ST GILDAS - FOOT	M. RIVIERE Jean	06 98 26 17 41	
ENFANTS DE ST GILDAS - BASKET	MIIe METAYER Morgane	06 34 20 74 37	
GYMNASTIQUE POUR TOUS	Mme LANOS Patricia	06 82 10 57 96	
BADMINTON GUEGONNAIS	M. LE SOURD Samuel	06 23 04 32 13	
PASSE LA SECONDE	M. BARILLET Stéphane	06 78 24 75 90	passela2de@gmail.com
TWIRLING CLUB GUEGON	Mme FAUCHEUX Cristina	07 85 51 03 30	twirling.club.guegon@orange.fr
LA RAQUETTE GUEGONNAISE	M. LORIC François	07 69 12 56 76	raquette.guegonnaise@laposte.net
VTT CLUB	M. LORCY Guénhaël co-présidente ROTIEL Frédérique	06 74 90 05 74 06 85 93 74 38	
LES CAVALIERS DE LA VALLEE DE L'OUST	MIIe GUILLOT Emilie	06 23 27 29 19	cavaliersdelavalleedeloust@yahoo.fr
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE	M. GAUTIER Georges	02 97 75 42 69	
COMITE DES FETES DE COET BUGAT	M. MOUNIER Daniel	02 97 73 00 84	
COMITE DES FETES DE TREGRANTEUR	M. DESIGNE Florent co-président M. SAMSON Félix	06 86 27 63 04 07 69 70 99 66	
COMITE DES FETES DE GUEGON	M. CASTEL Xavier co-présidents Patrice NOEL - Daniel Bo	06 85 41 83 55 OURDONNAIS	bouclesguegonnaises@orange.fr
LES COMMERCES GUEGONNAIS	Mme LE MEUR Marie-Line	02 97 75 63 79	superette.bobrek@gmail.com
THEATRE DA WEKON	Mme PEDRONO Virginie co-présidente Mme MERCIER Solange	06 60 42 48 55 02 97 75 63 25	
FNACA	M. VIANNAIS Joseph	02 97 22 25 27	
CLUB DES AINES	Mme MARIVIN Agnès	02 97 73 02 00	
MUSIQUE A MONGRENIER	M. FLOC'H Pierre	02 97 22 21 56	
CROIX ET CALVAIRES DE BRETAGNE	M. FLOC'H Pierre	02 97 22 21 56	
SAUVEGARDE DU PATRIMOINE	M. TRILLAT Christian	02 97 75 65 07	
CHEVAL DE FER	Mme LAUNAY Aline	02 97 73 00 68	
AMICALE LAIQUE	Mme COURTINE Anne	06 12 84 36 72	amicaleguegon@gmail.com
-			



Vie Économique

Entreprises et commerces guégonnais

· ·		
CAFES		
Café de la Pointe	La Pointe	
Café-Tabac-Presse "Le Saxo"	12, rue du 20 juin 1944	02 97 22 30 17
HEBERGEMENTS-GITES		
S'adresser à l'Office du Tourisme pour la liste des hét	pergements ou consulter : www.josselin-tourisme.com	
Domaine de Kerelly	Le Bas de la Lande	02 97 22 22 20
GÎTES FLOTTANTS Ti War an Dour	Le Rouvray	07 64 09 12 06
ALIMENTATION		
Supérette "Halles Dis"	11, rue du 20 juin 1944	02 97 75 63 79
Boulangerie-Pâtisserie HAMON Anthony	10, rue du 20 juin 194	02 97 22 28 71
Biscuiterie-Chocolaterie LE DREAN S.A.	PA Caradec Nord	02 97 73 90 00
Crêpes/Galettes Crêperie CARO	La Pointe	02 97 75 34 55
Food truck Le P'ti Bar à Frites	Centre bourg le vendredi soir	06 50 51 68 35
PROFESSIONS LIBERALES		
Dentiste Dr CADIEU Xavier	3, rue du Ponty	02 97 75 69 99
Maison de Santé	11, rue des Rosiers	
 Médecins généralistes Dr ALECSANDRU loana et Dr LICHE Anca 		02 97 75 61 76
- Pédicure - Podologue LE CAM Sylvie		02 97 73 87 53
- Osthéopathe VUCKOVIC Vanja		07 67 32 64 73
Cabinet infirmier de Guégon	11, rue des Rosiers	02 97 75 41 94
Cabinet infirmier du Centre	14, rue du 20 juin 1944	02 97 72 67 94
Pharmacie-Orthopédie CONRADT Olivier	5, rue du 20 juin 1944	02 97 22 36 92
TRAVAUX EN BATIMENT		
Carrelage-Plâtre		
SARL ROUX	9, rue du Lieutenant La Grandière	02 97 22 37 90
PICAUD Didier	La Ville Froger	02 97 22 38 88
Electricité-Chauffage-Plomberie DENIS Sanitaire-Chauffage	10, Rue Joseph Le Coq	06 77 85 34 10
Gouttières aluminium JACQUES Commerce Consulting	PA Caradec	02 97 70 25 14
Menuiserie-PVC-Charpente HEURTEBIS Nicolas	ZA La Bourdonnaye - 56120 LANOUEE	02 97 70 61 56
LE GENDRE Pierrick	La Pointe	02 97 75 46 22
Constructions PENARD	PA Caradec	02 97 75 65 40
SARL DELALANDE	PA Caradec Nord	02 97 75 38 31



Vie Économique

Couverture EMERAUD Emmanuel	PA Caradec	06 09 38 37 96
Palettes (recyclage) BURBAN PALETTES - Recyclage	PA Caradec Nord	02 97 73 91 37
OUEST PALETTES SERVICES	PA Caradec	02 97 73 98 25
Maçonnerie GOUGEON Gilles	9, Coët Méan	02 97 75 36 75
Matériaux de construction QUEGUINER Matériaux	PA Caradec Nord	02 97 22 23 80
Peinture ROSELIER Lionel	ZA La Bourdonnaye - LANOUEE	06 88 31 40 53
Ravalement AMC Ravalement	4, place de l'Eglise	06 25 94 59 61
Bâtiments d'élevage F-TC	7, la Croix Blanche	06 59 75 76 03
Tous corps d'états (sauf électricité et plomberie) GELPE Laurent (permis nacelle 1B - 3B)	Boccabois	06 99 31 87 40
AUTOMOBILE : SERVICES/ENTRETIEN		
Garage GARAGE DU CLOS PERRET	20, rue de Bisoizon	02 97 22 38 31
Taxis GABILLET Anne-Laure	La Ville Cadoret - GUEHENNO	06 18 48 01 48
DESNE	2, place St Nicolas - JOSSELIN	02 97 22 27 86
AGRICULTURE		
Travaux agricoles BELLAMY SARL	Le Bois Gicquel	06 20 53 82 15
DREANO Philippe	La Ville Beuve	02 97 75 68 70
Travaux forestiers CAMPAGNE Jean-François	La Ville au Ped	06 14 03 90 82
DIVERS		
Conseillère H2o CADORET Jennifer	La Barrière ce Coët By	06 43 56 74 41
Apiculteur Les Rûchers Delamarche	Guilleron	06 77 19 99 30
Les Rûchers de Bretagne	27, Penroc	02 97 73 94 86
Cartonnerie		
SMURFIT KAPPA	PA Caradec Nord	02 97 73 68 68
Coiffure Salon "Imagine"	7, rue du 20 juin 1944	02 97 75 67 16
Combustibles PICAUD Fioul	ZA La Croix Blanche	02 97 42 24 82 02 97 22 25 95
Désinsectiseur - Élagueur MICHEL Nicolas	Coët Bugat	02 97 73 05 86 06 03 88 63 03
Danse ROBIN Edith	La Ville Daniel	02 97 22 30 54



Vie Économique

Jardinage - Travaux paysagers LE COZ Eric	4, rue Anne de Bretagne	02 97 22 39 15
Aménagements, terrassements, tous travaux extér GUILLAUME Samuel	rieurs Mesle	06 02 24 25 86
Société TAD (Travaux d'Accès Difficile sur corde)	Les Touches	06 87 66 73 39
C'MOY PAYSAGE	5, Le Bot	06 89 13 49 20
Moulures Cadres et miroirs DUBOURG Encadrements	PA Caradec Nord	02 97 93 37 38
Pastelliste COURTINE Anne	Boccabois	06 12 84 36 72
Paysagiste CADORET Yann	Bogué	02 97 75 46 19
Pension animaux-dressage Centre canin-équin du pays de Josselin	La Ville Daniel	06 65 61 33 87
Signalétique SMBA	ZA La Croix Blanche	06 80 81 99 82
Soutien scolaire (méthode Montessori) BARILLET Béatrice	3, rue Eugène Dréano	06 88 42 62 10
Transport de marchandises ROUXEL Logistique	PA Caradec	siège Vannes : 02 97 47 17 37
Travaux publics MARIAGE Jean-François	Catélo	06 20 51 34 61

Claudine Pontgélard, sophrologue

La sophrologie est une méthode originale accessible à tout le monde qui se pratique en individuel ou en groupe. Elle propose différentes stimulations corporelles, des exercices respiratoires et des visualisations d'images positives dans le but d'apporter un équilibre entre le corps et l'esprit, de favoriser des prises de conscience afin d'améliorer notre qualité de vie au quotidien. Elle nous permet de cheminer vers une existence plus harmonieuse.

Séances le mercredi : 19 h - 20 h • Contact : 06 98 61 27 05

Claudine Pontgélard est une sophrologue diplômée de l'Institut de Sophrologie de Rennes.



F-TC

Créée en janvier 2017 à Grand-Champ, l'entreprise F-TC "Florin Technic Construct" est installée sur la zone de la Croix Blanche depuis le début de l'année 2018.

Pourquoi vous êtes-vous installé sur Guégon?

L'entreprise que je dirige était basée à mon domicile à Grand-Champ et les locaux devenaient trop étroits pour le développement de mon activité. Je me suis installé sur Guégon car je suis à proximité de la RN24 ce qui facilite l'accueil des clients et les nombreux déplacements.

En quoi consiste votre travail?

Je travaille principalement dans la création et la rénovation des bâtiments d'élevage. Nous assurons la vente et l'installation de matériels : électricité, plomberie, menuiserie, revêtement des sols et des murs, ventilation ou chauffage... Nous travaillons avec des fabricants d'équipements d'élevage et nous adaptons nos techniques aux besoins de la profession. L'entreprise a un effectif de 23 salariés et nous intervenons sur toute la France sachant que la région Bretagne représente environ la moitié de l'activité.

Quel sont vos projets?

Prochainement, je souhaite investir dans un nouveau bâtiment afin de stocker du matériel et faciliter la préparation des chantiers.

F-TC - Florin Dragusin

7, la Croix Blanche - 56120 GUEGON 02 97 73 17 29 / 06 59 75 76 03



Propos recueillis par Raphaël Geffray



Agriculture - Environnement

Une journée au comice...

Le soleil est au rendez-vous ce samedi 30 Juin 2018 à La Ville Pelote à Guégon. Tout le monde s'affaire sur le site pour la mise en place de cette fête avec aux commandes notamment son président : Guénhaël Le Trionnaire Pour tous les bénévoles et acteurs du comice agricole du Pays de

l'Oust et du Lié, comme le souligne son président "l'objectif de cette fête reste de faire découvrir un métier à tous, d'échanger afin de partager ensemble des savoirs pour évoluer notamment sur les progrès génétiques ".



La veille, les bénévoles ont commencé à préparer le terrain. Le GDS s'est occupé quant à lui de la réception des animaux. Le contrôle laitier a dressé des plaquettes avec toutes les informations sur les résultats de chaque bovin. Cette année, c'était au tour de Guégon d'accueillir cette manifestation car c'est un roulement qui est établi : une commune du canton de Josselin pour deux du Canton de Rohan.





Plusieurs communes sont concernées : Guégon, Rohan, Saint Samson, Bréhan, Crédin, Réguiny, Lantillac, Pleugriffet, La Grée Saint Laurent, Lanouée, Naizin et Les Forges.

Cette année, les enfants de l'école Saint Gildas ont également participé à leur manière. En effet, certains d'entre eux ont déjà visité une exploitation laitière de la commune en compagnie de certains membres du comice agricole et ont choisi leur mascotte : un petit veau répondant au doux nom d'Oasis.



Les enfants ont également présenté leur projet d'année sur le thème de l'eau qui a sensibilisé tous les acteurs et visiteurs du jour. Le syndicat mixte du grand bassin de l'Oust a partagé le même stand que les enfants et collaborent déjà avec les agriculteurs pour préserver la qualité de l'eau sur le territoire.

Tous les éleveurs ont soigné les finitions pour que leur bovin soit dans les meilleures conditions pour évoluer sur le "ring". Ainsi, chaque visiteur averti ou non, a pu apprécier les courbes des animaux et les commentaires des juges qui permettent d'éclairer les plus novices.

A travers ces présentations multiples, différentes races ont été mises en avant ainsi que le travail des éleveurs investis dans leur mission de bien-être animal pour assurer la pérennité de leur élevage.

"Le meilleur moment " selon Guenhaël Le Trionnaire est la présentation des veaux par les enfants. La fierté des



Agriculture - Environnement

enfants (et des parents, grands-parents) qui évoluent comme les grands sur le ring et qui finissent tous sur le podium pour présenter chacun leur tour leur veau et l'origine de ce dernier. Cette image est particulièrement chargée d'émotion et donne de l'espoir quant à l'avenir de la profession.

D'autres présentations bovines toujours bien expliquées ont eu lieu toute la journée.

Le comice a fait la part belle aussi à d'autres animaux : un spectacle équin et canin pour le plaisir des plus petits et des grands.

Les bénévoles et visiteurs ont également pu assister à une rencontre de Coupe du Monde et partager la victoire des Bleus face à l'Argentine.

En se promenant sur le site, on pouvait rencontrer des passionnés qui passent de bons moments ensemble toutes générations confondues, des fratries, des exploitants avec leur salarié mais aussi des copains, des maîtres de stage avec leur stagiaire. Mais ce qu'il faut



souligner, ceux sont ces petits moments de bonheur, ces fous rires, les sourires sur les visages, la satisfaction d'avoir pu échanger avec les autres, de partager sa passion et de faire découvrir un beau métier.

Alors, rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition. A confirmer, la commune de Radenac semble être la prochaine à accueillir le comice le samedi 29 Juin 2019.

Propos recueillis par Hélène Le Labourier avec le soutien de Guénhaël Le Trionnaire et son épouse Sylvie.



Montana, Appartenant à l'Elevage Daniel BENARD La Ville Gleuhiel, à fièrement représentée sa Commune au Space 2018.

Alain Piquet, un passionné de chevaux de trait

Alain a acheté sa première jument "Rosalie des Fontaines" en 2007 dans les Côtes d'Armor. Elle avait alors deux ans.

En 2013, Rosalie a eu une pouliche : "Dora de Clan" qui est devenue une belle jument de 850 kg ! À son tour en 2018, Dora a eu un poulain : "Idole de Guégon".

Début juin, à Saint Marcel, "Dora" a participé à un concours dans la catégorie "cheval de trait de petite taille". Elle a terminé quatrième et est qualifiée pour le concours départemental.

Le 18 août, "Dora" participe donc à ce concours et se classe à nouveau quatrième, place très honorable. Ce qui lui permet, le 15 septembre, de participer au concours national à Lamballe qui se déroulait sur deux jours.

Elle a terminé à la 21^e place sur 23.

Quel beau parcours!

Encore un grand bravo à Alain Piquet, son fils Jérôme et leur belle Dora!





Agriculture - Environnement



Frelon asiatique

Le frelon asiatique se révèle être un nuisible très invasif du fait de son mode de reproduction et de ses besoins en protéines, c'est une menace pour la biodiversité.

Par ailleurs, le frelon asiatique n'a pas de prédateur, il s'attaque aux abeilles et à tous les insecteurs pollinisateurs. Il peut également causer des dégâts dans les vergers en s'attaquant aux fruits.

Les nids peuvent se trouver dans les jardins dans des rhododendrons, dans les greniers, les granges et dans les arbres où ils sont parfois jusqu'à 25 mètres de hauteur.

D'après la Fédération Départemental des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, pour l'année 2018 il y aurait eu moins de nids de frelons asiatiques en France.

Néanmoins, il est très important de continuer le piégeage de printemps d'avril à fin mai 2019. Il faut

placer les pièges près des composteurs, des camélias, cette fleur précoce attire les frelons. Ainsi beaucoup de fondatrices seront piégées et ce sera autant de nids en moins. La période de destruction des nids s'étend du 15 mai au 30 novembre, au-delà il n'y aura pas de subvention accordée par la commune.

À présent, avant de faire appel à un désinsectiseur référencé par la FDGDON 56 pour détruire un nid de frelons asiatiques, il est impératif de téléphoner à la mairie au 02 97 22 20 64 afin que le référent frelon ou son adjoint aille vérifier s'il s'agit d'asiatiques ou d'européens.

Après la vérification, il sera possible de faire appel à un désinsectiseur référencé pour détruire le nid.

Suite à la destruction, sur présentation de la facture acquittée, la commune attribue une aide de 35 €.

Robert Danet référent frelon, assistant André MICHEL

Déclaration des ruches entre le 1er septembre et le 31 décembre

Obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS?

- Connaître l'évolution du cheptel apicole
- Améliorer la santé des abeilles
- Mobiliser des aides européennes pour la filière apicole.

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE : mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Ragondins

Originaire d'Amérique du Sud, le ragondin a été introduit en Europe au XIX^e siècle et élevé pour sa fourrure. Il se reproduit rapidement et n'a pas de prédateur. Un ragondin peut avoir 2 à 3 portées par an de 5 à 7 petits, il peut donc devenir très envahissant.

Le ragondin transforme considérablement son habitat et engendre des nuisances

- il dégrade les berges
- il cause des dégâts aux cultures : céréales (blé, maïs), maraîchage, écorçage des arbres.
- il fragilise les fondations de certains ouvrages par son réseau de galeries.
- il menace certaines espèces végétales aquatiques par leur surconsommation.
- il transmet des maladies : la leptospirose et la douve du foie

C'est pourquoi des campagnes de lutte sont mises en place par la FDGDON 56 pour en limiter la population car il est considéré comme nuisible.

Sur la commune de Guégon, toute une équipe mène une campagne de piégeage des ragondins.

Depuis le début de la lutte, 4191 ragondins ont été piégés sur la commune. En 2016, 229 prises et en 2017, 272 prises.

Un grand merci aux piégeurs pour leur travail.



Liste des piégeurs :

- Jean Luc MOISO
- Michel NOUVEL
- Michel LALY
- Bernard LALY
- André LE LABOURIER
- René NOUVEL
- Serge GUILLEMOT

Rencontre avec Mme Pascale BORELLY, propriétaire et gérante du camping : "LE DOMAINE DE KERELLY" depuis 2012.

Votre bilan touristique 2018?

On peut dire que ce fut une très bonne saison : le temps y est pour beaucoup. Au contraire de beaucoup d'autres professionnels, la Coupe du Monde de football nous a été profitable, notamment au niveau du bar et du restaurant.

Nous sommes à +17% pour le camping et +20% au niveau du bar notamment grâce aux pizzas du weekend.

Votre type de clientèle?

En basse saison, ce sont surtout des retraités et en juillet et août, nous avons beaucoup de familles avec de jeunes enfants (moins de 12 ans).

Clientèle française ou étrangère?

Nous avons beaucoup de français du Grand Ouest, du Nord et Nord Est. Pour les étrangers, ce sont surtout des Analais.

Combien de temps séjournent les touristes ?

Cela varie. Nous avons 1 nuit pour les cyclistes, les mobil homes c'est souvent 1 semaine et les caravanes cela varie de 3 jours à une semaine.

Nous avons également des familles qui reviennent tous les ans.

Certains ont même acheté leur propre mobil home, ils viennent quand ils veulent d'avril à septembre, ils paient juste un loyer pour le terrain.

Pour quels sites touristiques viennent-ils?

Ils viennent principalement pour le château de Josselin, mais également pour le halage où ils peuvent faire du vélo : un jour vers Rohan et un autre jour vers Malestroit.

Nous sommes également proche de la voie express. Du coup, les touristes en profitent pour visiter St Malo et le Mont St Michel et de l'autre côté Vannes et son golfe.

Un camping 3 étoiles, qu'est-ce que cela signifie?

Trois étoiles, c'est un hébergement milieu de gammesupérieur. Le camping est pourvu d'aménagement de bonne qualité et offre plusieurs services et équipements. Par exemple pour un camping trois étoiles la surface des emplacements doit être de 80 m², comporter une aire de jeux pour les enfants.

Nous avons les trois étoiles pour cinq ans après nous serons à nouveau contrôlés.

Nous avons une piscine mais cela ne rentre pas en compte pour le nombre d'étoiles. Cependant, c'est un élément non négligeable pour attirer certains touristes. Avant de réserver, certaines familles nous appellent pour vérifier que nous proposons cet équipement.

Cet été, avec le très beau temps que nous avons eu, certaines personnes des environs nous ont contactés pour nous demander de profiter de la piscine tout en payant un emplacement fictif.

Nous tenons à rappeler que c'est une piscine privée, réservée aux personnes du camping.

Les services que vous proposez ?

- Bar
- Restaurant
- Petit déjeuner
- Dépannage en aliments frais sur juillet et août, surtout pour les camping-cars.
- Pizzas les vendredis, samedis et dimanches soirs.

Vous faîtes également des animations?

En effet, nous proposons trois soirées "concert" durant la saison estivale : "Bob et Flanaghan", "Job Lagadec" et "Les Roosters", avec au menu : moules-frites ! Ce sont des soirées très appréciées, aussi bien par nos clients que par les gens du coin.

Vos moyens de communication?

Notre site Internet : http://camping-josselin.com/ Le site du Comité Départemental du Tourisme en Bretagne :

http://www.tourismebretagne.com/sejourner/camping s-en-bretagne/camping-du-domaine-de-kerelly

Une dernière chose à ajouter?

Nous déplorons la création d'une aire de camping-car près du canal, non loin de notre camping. Nous espérons que celle-ci soit payante pour ne pas entrer en concurrence déloyale. De plus, leur signalétique est très visible sur Josselin alors que nous avons beaucoup de mal à obtenir quelques panneaux pour notre camping...

Propos recueillis par Myriam VIANNAIS





Tourisme

Rencontre avec M. Eddy PELLAN fondateur avec sa femme de la société "TI WAR AN DOUR"

Pourquoi ce nom?

C'est un nom d'origine bretonne qui veut dire la maison sur l'eau : tout est dit dans la dénomination.

Vous avez des origines bretonnes?

Oui, par mes grands-pères : l'un originaire du Finistère et l'autre de St Malo. Et mes grands-mères malgaches d'où ce métissage.

Comment est venue l'idée de gîte sur l'eau?

Avec ma femme nous avons toujours voyagé en gîte et nous recherchions avant tout l'insolite (roulotte, maison dans les arbres) et avec l'arrivée de notre premier enfant nous recherchions toujours un hébergement original mais avec tout le confort possible: la douche chaude, les toilettes etc...

Sur les sites nous ne trouvions rien puis un jour nous avons séjourné dans un aîte sur l'eau mais dans un campina, voilà comment est née l'idée.

Ceux du Rouvray sont les seuls gîtes en France sur un plan d'eau public, c'est à dire ouvert.

Après plus d'un an d'existence comment se porte l'activité?

Nous sommes au-dessus de nos prévisions notamment au niveau de la location des bateaux électriques. Nous en avions 4 au départ puis nous en avons acheté un supplémentaire.

Les réservations au niveau des gîtes se font toute l'année mais l'activité est plus intense de mars à octobre: réservation la nuitée, trois nuits ou à la semaine, certains réservent même pour deux semaines : ils peuvent louer en même temps des vélos électriques et un bateau électrique.

Je vois que vous avez différents labels pour vos gîtes dont celui de Gîte de France trois épis :

La marque de qualité Gîtes de France vous garantit des normes de confort précises et le respect d'une charte nationale : trois épis cela veut dire un certain

confort au niveau de l'électroménager comme un lave-vaisselle, un lave-linge, un sèchecheveux, une chambre de grand confort... etc

LABEL Clé verte?

Cela indique un gîte respectueux de l'environnement : traitement des eaux, lampes leds, robinet d'eau à débit contrôlé, produits d'hygiène "verts", tri des déchets. Chaque année, le logement est contrôlé.

Petit futé?

Là, c'est un client mystère de la société qui est venu passer une nuit. Satisfait, il nous a appelé et nous avons alors été référencés.

Votre type de clientèle ?

Beaucoup de retraités et de familles viennent avant tout chercher le calme.

Nous avons beaucoup de Français et surtout des Bretons à 70 %.

La clientèle étrangère, c'est surtout des Belges, des Irlandais et des Espagnols.

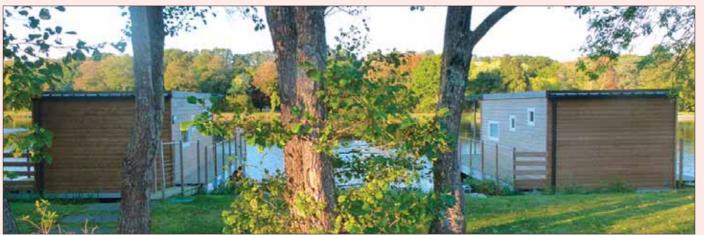
Ce qui est important c'est que le client vient surtout pour le produit : LE GITE FLOTTANT et non pas pour les sites à visiter.

L'avenir?

Nous gérons cette affaire à 2, ma femme Nadia et moi-même. A l'avenir, peut-être installerons-nous un troisième gîte. Et voir plus tard, se développer sur d'autres sites.

Trois choses à retenir :

- * Gîte unique en la matière
- * Gîte respectueux de l'environnement naturel
- * M. Pellan est satisfait du projet et du rayonnement du nom de Guéaon dans le monde entier.



Propos recueillis par Myriam Viannais



Ploërmel Communauté

Annuaire des services communautaires

Siège communautaire

Place de la Mairie 56800 PLOËRMEL

Mail contact@ploermelcommunaute.bzh

Tél. 02 97 73 20 73

Sites de proximité

JOSSELIN 02 97 22 24 90

LA TRINITÉ-PORHOËT 02 97 93 93 69

MAURON 02 97 22 91 62

Tourisme

21 rue Olivier de Clisson 56120 JOSSELIN

Mail contact@broceliande-vacances.com

Tél. 02 97 22 36 43

Technique & environnement

Siège communautaire

Mails spanc@ploermelcommunaute.bzh servicestechniques@ploermelcommunaute.bzh prevention_dechets@ploermelcommunaute.bzh

Tél. 02 97 73 20 96

Aménagement & habitat

Siège communautaire

Mails habitat@ploermelcommunaute.bzh ads@ploermelcommunaute.bzh

Vous souhaitez être conseillé sur votre projet : un architecte consultant vous reçoit gratuitement une fois par mois sur rendez-vous

Tél. 02 97 73 20 97

Toutes les informations & actualités sur ploermelcommunaute.bzh

RIV, la marque de mobilité de Ploërmel Communauté

Véritables outils d'attractivité pour le territoire, ses entreprises et ses habitants, les solutions de mobilité proposées vont fortement impacter nos habitudes : le réseau de bus, le covoiturage, la location de vélos à assistance électrique et la location de voitures pour l'insertion sont à votre disposition dès maintenant !

Pourquoi une marque ? Pour nous approprier, reconnaître le réseau et identifier toutes les solutions de mobilité sous un même nom, déclinable à l'envie.

RIVotre réseau de bus

Attendu depuis longtemps, difficile à mettre en service en zone peu dense, et pourtant Ploërmel Communauté le fait. Depuis le 1 er septembre, sur un circuit qui desservira les communes de Ploërmel, Taupont, St Malo- des-Trois-Fontaines, Guilliers, Évriguet, St Brieuc-de-Mauron, Mauron, Néant-Sur-Yvel et Loyat, ce nouveau service de transport en commun circule dans les 2 sens permettant ainsi des déplacements vers la ville-centre mais également entre communes du territoire.

En plus d'un tarif symbolique d'1€ par montée et d'un paiement facile directement dans le bus, un abonnement mensuel attractif (40€/mois) est proposé pour les salariés notamment.

RIV covoiturage

Ploërmel Communauté a conventionné avec l'association E-Hop depuis le 1^{er} janvier 2018, afin de développer la pratique du covoiturage domicile-travail.

C'est un moyen, pour les entreprises, de faciliter le recrutement et, pour les salariés, de générer des économies importantes... en somme un système gagnant gagnant, dans l'air du temps!

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la plateforme OuestGo.fr ou sur le site RIV-info.bzh.

Maisons des services au public

Ploërmel Communauté dispose désormais de quatre Maisons de Services Au Public (MSAP), leurs missions communes sont d'informer tous les publics et de les accompagner dans leurs démarches de la vie quotidienne.

"ICI PLO.Com" un service qui rayonne sur l'ensemble des communes!

32 communes composent Ploërmel Communauté sur un territoire vaste de 805 km². L'initiative a donc été créée de déployer la MSAP et ses services de proximité par le biais d'un service itinérant sur les communes bénéficiant d'une couverture mobile suffisante.

Les objectifs restent les mêmes : informer, orienter, mettre en relation et accompagner les démarches administratives

notamment en ligne, en partenariat avec la CAF, la CARSAT, la CPAM, Pôle Emploi, la MSA, l'ANTS et la DGFiP.

"ICI PLO.Com" vient aujourd'hui appuyer le service des MSAP pour toujours plus de proximité et de personnalisation. Comme le nom de ce nouveau service l'indique : l'Information Citoyenne Itinérante de PLOërmel Communauté, sillonne les routes de nos 32 communes depuis le 15 octobre prochain.

Planning ICI PLO.Com:

JOURS	SEMAINES PAIRES	SEMAINES IMPAIRES	HORAIRES
Mardi a-m	3	Guégon Place de l'église	14h - 16h45

Des aides pour améliorer mon habitat

Ploërmel Communauté vous accompagne dans la réhabilitation, l'isolation, la rénovation de votre logement. Pour le maintien à domicile ou l'amélioration de votre logement, Ploërmel communauté vous propose diverses opérations d'aides au financement de vos travaux. Ces dispositifs individualisés sont adaptés à chaque secteur géographique de notre territoire.

Porté par le Pays de Ploërmel, tous les habitants peuvent bénéficier de l'ANAH et de Rénov'Info Service. Cette aide proposée à l'ensemble des propriétaires ou futurs acquéreurs peut leur permettre de réduire leur consommation d'énergie en adaptant au mieux leur logement.

Le PLH, le Plan Local de l'Habitat a pour objectif de favoriser la mixité sociale et de réhabiliter les logements situés en centres-bourgs. Le PLH concerne les communes de l'ancien territoire de Josselin (Cruguel, Guégon, Guillac, Helléan, Josselin, La-Croix-Helléan, La-Grée-Saint-Laurent, Lanouée, Lantillac, Les Forges, Val d'Oust, Saint-Servant-Sur-Oust).



Informations Diverses

Les déchets verts

Vous pouvez déposer les déchets verts, la tonte de pelouse et les petits branchages sur la plateforme près des locaux techniques (avenue de La Ville Pelote) aux heures d'ouvertures : en semaine de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Les autres déchets doivent être déposés à la déchetterie de Guillac.

IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE BRÛLER SES DÉCHETS

Le Règlement sanitaire départemental (article 84) interdit le brûlage des ordures ménagères - auxquelles les déchets verts sont assimilés - à l'air libre (feu de jardin) et en incinérateur. Les déchets verts correspondent aux éléments issus de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillement, les tontes de pelouses, les feuilles mortes et autres produits d'entretien du jardin.

La circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 rappelle ce principe d'interdiction. Sont concernés les particuliers et les professionnels (entreprises du paysage, agents d'entretien des espaces verts et naturels, élagueurs...). L'utilisation des incinérateurs de jardin est interdite (mais pas leur vente!).

La règle générale est donc l'interdiction du brûlage, en ville, en secteur péri-urbain et rural, et ce toute l'année. Pour les déchets verts des particuliers et des professionnels aucune dérogation n'est possible en zone urbaine et, dans les zones péri-urbaines et rurales, lorsqu'il existe un système de collecte et/ou de déchèterie, ce qui est le cas sur notre territoire.

Les tondeuses

L'utilisation des tondeuses à gazon est réglementée. Elle est autorisée de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h et interdite le dimanche pour respecter le voisinage.

Les chevaux

Il est souhaitable que toutes les personnes qui possèdent des chevaux en pâture donnent leur identité et leur téléphone en mairie.

Si leurs chevaux s'échappent de leur enclos et se retrouvent sur la route, il sera ainsi possible de les joindre rapidement.

Les chiens

Les propriétaires de chiens doivent faire le nécessaire pour éviter les aboiements répétitifs qui troublent la tranquillité du voisinage. Il est interdit de laisser un chien divaguer sur la voie publique.

Don du sang

Une résolution citoyenne toute l'année

Prochaines collectes 2019

- **Vendredi 8 mars**, au centre culturel l'Ecusson, à Josselin.
- **Lundi 1**er **avril**, à la salle polyvalente Yves du Halgouët, à Guégon,
- Mardi 11 juin, au centre culturel l'Ecusson, à Josselin. Contact : Richard Moriuser au 06 66 66 31 60



Adil 56



Trêve hivernale : interruption des expulsions locatives du 1er novembre au 31 mars

La trêve hivernale débute le 1^{er} novembre. Elle interrompt les expulsions locatives mais

pas la procédure en résiliation de bail, ni celle relative au recouvrement des dettes locatives.

Cartes d'identité

La validité des cartes d'identité passe à 15 ANS:

Les cartes d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014 sont valables 15 ans.

Cependant, elles restent valables 10 ans pour les personnes mineurs (moins de 18 ans).

Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations.

La mairie de Josselin vous reçoit uniquement sur rendez-vous pour la constitution de la CNI.

Lundi: 14 h - 16 h 30 Mardi: 14 h - 16 h 30

Mercredi : 9 h - 11 h 30/14 h - 16 h 30

Jeudi: 14 h - 16 h 30

Vendredi: 9 h - 11 h 30/14 h - 16 h 30

Samedi: 9 h 30 - 11 h 00

Vous pouvez les joindre au : 02 97 22 24 17.

Le dossier doit être complet et toutes pièces présentées doivent être des originaux.

Tout élément manquant ou invalide risque d'entrainer un retard de traitement ou une autre prise de rendez-

La remise du titre s'effectue dans un délai de 3 mois. La pré-demande est à faire sur le site ANTS : https://ants.gouv.fr/minespace/s-inscrire

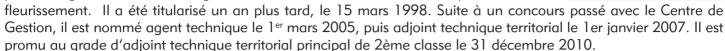
Pour plus de renseignements contacter le secrétariat au 02 97 22 20 64.



Le Tout en Images

Remise de la médaille communale à M. Didier LALY pour 20 années de service à la commune

M. Didier LALY est entré au service de la commune de Guégon le 15 mars 1997 sur un poste d'agent d'entretien stagiaire. Il a été affecté au service espaces verts et



Le 15 mars 2017, Didier a obtenu la médaille communale du travail pour 20 années de service à la commune de Guégon. M. le Maire lui a remis officiellement son diplôme préfectoral le vendredi 8 décembre 2017 en présence d'élus municipaux et de ses collègues du personnel communal.





Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, des 18 ans et des bébés 2017



Bel élan de solidarité : l'amicale des donneurs de sang a remis un chèque à Emilie Kuntz, la maman de Meyronn atteint d'une tumeur maligne du rein.



Passage de la Redadeg à Guégon le 6 mai

NOCES



Noces de Diamant pour les époux Mounier



Noces d'or pour les époux Guillot



Le Tout en Images

FETES DE QUARTIER

Moment convivial et rassembleur autour d'un repas et de jeux partagés





St Gildas.



Catélo



Lancé en 2018, le groupe de marche de Guégon se retrouve tous les jeudis à 14 h à la salle des sports pour partir à la découverte de Guégon et ses environs.



Nettoyage des cours d'eau par l'Hameçon josselinais



Les bénévoles remerciés par la municipalité pour leurs diverses implications dans les activités et animations communales.



Pardon de St Gildas.



Etat Civil 2018

Naissances

Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux de bonheur

Mila ROUSSEL Ewen COËTMEUR Candice LAUNAY Rose DESMOTTES Antoine ROUXEL Arthur EVEN Titouan ALLAIN Matei LICHE Orlanne ROUILLARD Milo SUREL Enzo FLÉHO Milan JOUANNO Lana GUILLO	24/12/2017 03/01/2018 20/02/2018 05/03/2018 13/04/2018 05/04/2018 29/05/2018 03/08/2018 13/08/2018 13/08/2018 05/09/2018 22/09/2018 23/11/2018
Noam FRUCHART	30/11/2018

1, La Ville Guillemot
4, rue de la Sapinière
8, rue du Guesclin
5, rue des Grées
3, La Ville es Valets
6, Barrière de Coët-By
10, Le Borne
IASI en ROUMANIE
La Barrière de Coët-By
12, Les Brières d'en Haut
21, La Ville Hourman
13, chemin des Gaboriaux



Publication de l'état civil suivant les autorisations des intéressés En 2018 22 naissances

Mariages

Nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux mariés.



VUCKOVIC Vanja et MAIGRET Coraline

Célébré le 21/07/2018 - 17, rue des Platanes

EVANNO Louise et LE GAREC Morgane

Célébré le 03/08/2018 - 25, quai de Port Louis - HENNEBONT

DANHA Grégory et BADOUEL Olga

Célébré le 04/08/2018 - 9, rue de la Colonne de Justice - Trégranteur

7, Les Guérets 3, Les Touches

LE YONDRE Benjamin et KERVILLE Johanne

Célébré le 11/08/2018 - 4, allée des Saulniers - SAINT-AVÉ

HUG Régis et STONE Alexandra

Célébré le 18/08/2018 - 13, rue du Clos Perret

HERVAGAULT Christopher et MERCIER Nolwenn

Célébré le 22/09/2018 - 10, rue Henri Dunant - SÉNÉ

Noces d'Or

GUILLOT Michel et ALLAIN Marie-Thérèse

Célébrées le 27 octobre 2018

Décès

Nos sincères condoléances aux familles des défunts.

		/
André PICAUD, 86 ans	31/01/2018	Coët-Méan
Emmanuel VOISIN, 76 ans	17/02/2018	6, Mesle
Freddy TANGUY, 31 ans	26/02/2018	Pont-Croix
Auguste BERTHO, 87 ans	15/03/2018	6, Cardeno
Georges GEFFRAY, 85 ans	18/03/2018	1, Les Touches
Gérard GUÉNIN, 75 ans	17/03/2018	18, La Ville Hourman
Marie MARTIN épouse BELLAMY, 73 ans	27/03/2018	3, Le Val aux Houx
Augustine LALY, 83 ans	05/04/2018	6, Bréhalé
Jean GIQUEL, 93 ans	18/04/2018	5, La Ville Ville
Marcel HAUTE, 90 ans	19/04/2018	8, La Ville Orhan
Arnaud MALARD, 46 ans	13/05/2018	8, La Ville Audouin
Odette LAGUEUX veuve DUVAL, 88 ans	16/05/2018	2, Le Plessis
Anne VIANNAIS veuve TANGUY, 98 ans	20/05/2018	38, Coët-Méan
Thérèse ROSELIER veuve LE CHEVILLER, 79 ans	04/06/2018	22, Le Borne
Marie BERNARD veuve CHAMAILLARD, 86 ans	15/07/2018	61, Coët-Méan
Francis DANET, 85 ans	06/08/2018	21, Penroc
Martha RIANOS, 55 ans	09/08/2018	5, rue de la Colonne de Justice - Trégranteur
Jean-Claude QUENDERF, 67 ans	16/09/2018	6, Le Petit Rouvran
Rosalie PICAUD veuve BUSSON, 87 ans	01/09/2018	Clan
Lionel DE CARROIS, 62 ans	21/09/2018	6, Canfroux
Jean-Claude DANET, 69 ans	30/09/2018	Catélo
André FAUCHEUX, 88 ans	13/10/2018	2 rue du Clos Perret
Simone GAUTIER épouse WARAMBOURG, 90 ans	22/11/2018	La Ville Ruaud

06/12/2018

Catélo

Jean-Yves THÉBAULT, 63 ans



Calendrier des Fêtes 2019



JANVIER

- 4 Galette des rois du VTT
- 5 Vœux de la Municipalité
- 6 Loto de la FNACA
- 12 Raclette de la Raquette
- 12 Tartiflette des ESG
- 19 Rougail de l'École
- 26 Assemblée générale des CVO

FEVRIER

- 1 Assemblée générale et galette des rois de la Gym
- 2 Raclette du VTT
- 2 Réunion Glenn Hoël
- 3 Stage de self défense féminine de PLS
- 3 Loto des Aînés
- 9 Repas-galette des rois des Aînés
- 23/24 Théâtre Da Wekon

MARS

- 1/2/3 Théâtre Da Wekon
 - 2 Choucroute du CF Trégranteur
 - 3 Repas paroissial
 - 9 Repas des chasseurs
- 13 Loto interclubs
- 16/17 Endurance équestre des CVO
- 19 Commémoration du 19 mars 1962
- 23/24 Représentations G. Lenorman de PLS
 - 29 Carnaval de l'École
 - 29 Cérémonie d'accueil
 - 31 Boucles Guégonnaises

AVRIL

- 1 Don du sang
- 13 Œufs party des P'tits Poucets
- 13/14 Championnat régional de Twirling bâton
- 14 Loto du CF Guégon
- 22 Puces du Patrimoine
- 27 Concert à Coët Bugat
- 27 Étape du Tour de Bretagne vélo
- 30 Soirée créole des ESG

MAI

- 8 Armistice 1945
- 8 2e critérium du Twirling bâton
- 18 Marche gourmande du VTT à Trégranteur
- 25 Concours de palets du CF de Trégranteur
- 26 Élections Européennes
- 26 Loto du GJPJ

JUIN

- 2 Fête de l'étang
- 7 Assemblée générale des ESG
- 8 Kermesse de l'école
- 9 Assemblée générale des chasseurs
- 14 Repas de la gym
- 15 Théâtre d'objets à Coët Bugat
- 15 Gala du twirling bâton
- 22 Fête de la musique
- 29 Tournoi de tennis de table
- 29 Salon de la BD

JUILLET

- 13 Tournoi de palets des ESG
- Feu d'artifice et bal populaire du Comité de fêtes de Guégon

AOUT

- 4 A dimanche au canal
- 18 Fête champêtre de Penroc

SEPTEMBRE

- 8 Rando VTT pédestre
- 14 Réunion des chasseurs
- 21 Repas des Aînés
- 14 Vélo patrimoine
- 21 Fête du sport
- 22 Vide grenier de l'école
- 28/29 Talents et terroir Salon des auteurs

OCTOBRE

- 6 Repas du CCAS Loto du CF de Guégon
- 19 Soirée contes à Coët Bugat
- 19 Concours de belote

NOVEMBRE

- 11 Armistice 1918
- 16 Assemblée générale de la FNACA
- 17 Loto des Aînés
- 30 Assemblée générale de l'AMG

DECEMBRE

- 1 Vide-grenier du Twirling bâton
- 7 Assemblée générale du VTT
- 8 Loto des ESG
- 10 Goûter de Noël du CCAS
- 14 Repas du club des Aînés
- 14 Animations de Noël
- 15 Concert de Noël
- 19 Arbre de Noël des P'tits Poucets
- 20 Arbre de Noël de l'école St Gildas